

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN)

Ouverture demain de la dixième législature

P3



LE JOURNAL OFFICIEL RÉVÈLE LES DÉTAILS DU POIDS ÉLECTORAL

Des partis dominants en sièges, mais minoritaires dans le corps électoral

P3

NUCLÉAIRE CIVIL EN ALGÉRIE

**L'expertise argentine sollicitée pour
la fabrication des radio-isotopes**

P2

TOUT EN REVENDIQUANT D'IMPORTANTES PERTES AMÉRICAINES

**Téhéran affirme renforcer son
emprise sur le détroit d'Ormuz**

P11

MODERNISATION DU SYSTÈME NATIONAL DE SANTÉ

Lancement du Plan national de déploiement du système de DME

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé, à Alger, l'ouverture de la première semaine de formation sur le Plan national de déploiement du système de dossier médical électronique (DME), destiné à moderniser le système national de santé et à améliorer la qualité de la prise en charge des malades, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Lors de l'ouverture des travaux de cette semaine de formation, organisée samedi à l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSPM), le ministre a précisé que cet événement marque "le lancement effectif d'un projet national stratégique s'inscrivant dans le processus de modernisation du système national de santé et de concrétisation de la transformation numérique".

Ce système a été entièrement conçu et développé par les ingénieurs et les cadres de la Direction des systèmes d'information et de l'informatique du ministère de la Santé, ce qui reflète le niveau des compétences nationales dans la conception et le développement de solutions numériques avancées répondant aux besoins du secteur de la santé et traduit l'orientation stratégique de l'Etat consistant à s'appuyer sur les compétences algériennes pour la réalisation des grands projets, a souligné le ministre. "Plus de 200 formateurs, dont 40 médecins, 40 paramédicaux, 80 ingénieurs en informatique et 40 administrateurs, ont été sélectionnés dans dix wilayas pilotes à travers le pays, qui seront chargés de transmettre les connaissances et les compétences aux différentes structures de santé, afin d'assurer un déploiement progressif et efficace du système", a-t-il fait savoir.

Le ministère ambitionne de généraliser ce système à travers 69 wilayas et plus de 2.500 structures de santé, ce qui nécessite, selon le ministre, "la mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur pour assurer le succès de ce chantier national stratégique", a conclu le communiqué.

R.N

ALGER

Le Salon de la rentrée scolaire "El Mssid" du 17 au 27 septembre

La Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), filiale du groupe SAFEX, a annoncé, hier, dans un communiqué, l'organisation de la quatrième édition du Salon de la rentrée scolaire "El Mssid", qui se tiendra du 17 au 27 septembre prochain au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger).

Le Salon "El Mssid" est un rendez-vous annuel qui réunit les différents acteurs et opérateurs économiques spécialisés dans les fournitures et équipements scolaires et de bureau, les livres et la formation, ainsi que des exposants actifs dans les secteurs de l'habillement, des produits alimentaires et des services destinés aux familles et aux établissements d'enseignement.

Cette manifestation vise à offrir un espace commercial intégré pour la présentation et la commercialisation de produits et de services, tout en permettant aux consommateurs d'acquiescer des fournitures scolaires et de bureau à des prix compétitifs. Elle contribue ainsi à alléger les dépenses liées à la rentrée scolaire, à stimuler la concurrence entre les opérateurs économiques et à améliorer la qualité de l'offre destinée aux familles algériennes, précise le communiqué.

Par ailleurs, dans le cadre du programme des manifestations économiques et commerciales organisées au Palais des Expositions, la première édition du Salon international de l'industrie de la fonderie, des métaux et des industries de transformation se tiendra du 21 au 24 septembre, selon la même source. L'organisation de ce salon s'inscrit dans le cadre du soutien à la dynamique industrielle nationale, du renforcement des capacités de production et de transformation, ainsi que de la promotion de l'innovation et de la modernisation technologique. La Société algérienne des foires et expositions a confirmé que les inscriptions pour participer aux deux salons sont toujours ouvertes, invitant les personnes intéressées à s'inscrire via la plateforme électronique dédiée : registration.safex.dz.

R.N

NUCLÉAIRE CIVIL EN ALGÉRIE

L'expertise argentine sollicitée pour la fabrication des radio-isotopes

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables a souligné l'importance d'élargir la coopération entre les deux pays, à travers le Commissariat à l'énergie atomique et la société INVAP, afin de tirer parti de l'expertise argentine dans le développement et la fabrication des radio-isotopes.

Les autorités semblent décidées à booster le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Pour cause, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M.

Mourad Ajal, a reçu, hier, une délégation de la société argentine INVAP, spécialisée dans les technologies avancées dans le domaine de l'énergie atomique à usage médical, conduite par son directeur général, M. Dario Giussi, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère en présence de hauts responsables du secteur, M. Ajal a mis en avant les « excellentes relations » qui unissent l'Algérie et l'Argentine dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables, notamment à travers le « partenariat fructueux » établi depuis 40 ans entre le Commissariat à l'énergie atomique et la société argentine. Ce partenariat a permis le lancement de plusieurs projets d'infrastructures dans le domaine de l'énergie atomique destinée aux usages médicaux. Parmi les projets engagés dans ce cadre, le ministre a particulièrement évoqué la réalisation de la station de Draria (Alger) dédiée à la production de radio-isotopes, utilisés comme traceurs en imagerie médicale ou comme substances employées en radiothérapie pour cibler et détruire les cellules cancéreuses.

À cette occasion, M. Ajal a souligné l'importance d'élargir la coopération entre les deux pays, à travers le Commissariat à l'énergie atomique et la société INVAP, afin de tirer parti de l'expertise argentine dans le développement et la fabrication des radio-isotopes, en vue de leur production locale en Algérie à l'avenir. Il a également insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des



travaux de réalisation de la station de Draria, tout en veillant au respect des délais de réalisation et à la mise en place d'un suivi périodique du projet.

Pour sa part, le directeur général de la société argentine s'est félicité du succès de la coopération entre l'Algérie et l'Argentine dans le domaine des applications médicales de l'énergie atomique. Il a également salué les propositions formulées par le ministre ainsi que les perspectives de coopération future, notamment en ce qui concerne la fabrication des radio-isotopes, a conclu le communiqué.

Fin avril 2025, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, avait reçu le PDG de la Compagnie nucléaire nationale chinoise (CNNC), M. Wang Yong, avec lequel il a abordé les voies et moyens de concrétiser le projet de production locale de radio-isotopes, avait indiqué un communiqué du ministère. Les discussions

avaient porté, en particulier, sur l'évaluation de l'état d'avancement des travaux de l'équipe de travail spécialisée, préalablement formée, chargée de la préparation et du lancement de la concrétisation du projet de production de radio-isotopes en Algérie, eu égard à l'importance stratégique de ce projet dans le soutien du secteur de la santé nationale, notamment dans les domaines du diagnostic et de la radiothérapie des maladies, en particulier le traitement des cancers. A cet égard, les scénarios pratiques de production locale de radio-isotopes ont été évoqués, en mettant l'accent sur la nécessité d'intégrer les compétences nationales et de renforcer la recherche et le développement, contribuant ainsi à garantir la sécurité sanitaire nationale et à ouvrir des perspectives prometteuses pour l'exportation de ces produits vers les marchés régionaux et internationaux.

Le responsable chinois avait alors exprimé "la pleine" dis-

ponibilité de la CNNC à soutenir l'Algérie et à l'accompagner dans l'exécution de son projet de production des radio-isotopes, se félicitant des moyens dont dispose l'Algérie en termes d'infrastructures et de compétences humaines qualifiées, et de la ferme volonté politique de booster le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

En novembre 2024, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, avait reçu une délégation de la société argentine INVAP, spécialisée dans les équipements nucléaires. Les discussions avaient porté sur les perspectives de partenariat, notamment dans la modernisation des structures de recherche nucléaire et la production locale d'isotopes radioactifs destinés à la médecine nucléaire. En 2023, le même Arkab avait reçu une délégation de l'entreprise publique russe Rosatom, spécialisée dans l'énergie nucléaire.

Synthèse : A.C

FEUX DE FORÊT

Extinction de 72 incendies sur 80 durant les dernières 24 heures

Les services de la Protection civile ont réussi, durant les dernières 24 heures, à éteindre 72 incendies sur les 80 enregistrés dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public, hier, par la Direction générale de la Protection civile. Concernant la situation des feux survenus dans les forêts, les maquis, les broussailles, les récoltes et les oasis, les services de la Protection civile ont enregistré, durant les dernières 24 heures et jusqu'à 7h00, "80 incendies, dont 72 maîtrisés". Dans ce contexte, les équipes de la Protection civile poursuivent

leurs efforts pour éteindre 8 feux dans les wilayas de Souk Ahras (1), Skikda (1), El Tarf (1), Saïda (1), Béjaïa (1), Jijel (1), Tizi Ouzou (1) et Boudjema (1).

Le chargé de l'information et de la communication à la Direction générale de la Protection civile, Karim Benfahsi, a assuré, samedi, que depuis le déclenchement de la vague d'incendies, "du 8 juillet jusqu'à ce samedi à 13h, 1.850 incendies ont été recensés, dont 1.838 ont été maîtrisés par les services de la Protection civile, soit un taux dépassant les 97%". Il a estimé que ces ré-

sultats ont été rendus possibles grâce à "la mobilisation, par les services de l'Etat, de tous les moyens matériels et humains pour venir complètement à bout des incendies". M. Benfahsi a, en outre, salué l'élan de solidarité des citoyens qui sont intervenus spontanément pour contribuer à l'extinction des incendies.

Un nombre important d'unités présent dans les zones sinistrées, ainsi que des moyens de Forces aériennes représentés par des avions Beriev Be200, d'une capacité estimée à 12000 litres d'eau, et des hélicoptères MI 26, d'une capacité

pouvant atteindre 15000 litres, lesquels ont effectué plusieurs sorties aériennes à différents moments selon les conditions, ainsi que plusieurs engins, dont des tracteurs, des camions d'incendie et des ambulances ont été mobilisés. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont également participé à ces opérations, notamment les unités flottantes par le transport et l'évacuation des habitants des zones proches des régions touchées par les incendies, ainsi que par l'apport des premiers secours.

R.N

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN)

Ouverture demain de la dixième législature

L'Assemblée populaire nationale (APN) ouvrira demain mardi sa dixième législature avec la tenue de la séance de validation des mandats des députés élus lors des élections législatives du 2 juillet. Initialement, cette séance devait se tenir le dimanche 2 août, conformément aux dispositions de l'article 133 de la Constitution. Son avancement suscite des interrogations au sein de la classe politique.

L'article 133 de la Constitution prévoit en effet que la législature débute obligatoirement le quinzième jour suivant la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle, sous la présidence du député le plus âgé, assisté des deux plus jeunes élus. Les résultats ayant été proclamés le 18 juillet par la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, l'ouverture de la législature était donc attendue pour le 2 août.

Les nouveaux députés ont toutefois reçu des convocations par SMS les informant que la séance de validation de leurs mandats se tiendrait le 29 juillet à 10 heures. Parallèlement, les services administratifs de l'APN ont commencé à recevoir les dossiers administratifs des élus.

Le bureau provisoire de l'Assemblée s'est réuni dimanche avec les représentants des partis politiques et des députés indépendants afin d'arrêter l'ordre du jour de cette séance inaugurale et de définir les modalités de mise en place de la commission chargée de la validation des mandats, selon un communiqué de l'APN. Conformément à la Constitution, ce bureau provisoire est présidé par le doyen d'âge de l'Assemblée, Abdelkader Belahcen, député du Front de la justice et du développement



(FJD), assisté des deux plus jeunes députés, Abdeljalil Feghouli, élu du Rassemblement national démocratique (RND) dans la circonscription de Tiaret, et Abdallah Nadir Belghith, également élu du RND à Mostaganem.

La séance de mardi sera consacrée à la validation des mandats des 407 députés élus. L'élection du président de l'Assemblée pourrait toutefois être reportée à mardi soir ou à mercredi.

Plusieurs noms circulent déjà pour succéder à Brahim Bou-

ghali à la présidence de l'APN. Parmi eux figurent Ismaïl Debech, professeur de sciences politiques et des relations internationales, élu du Front de libération nationale (FLN) dans la circonscription d'Alger, ainsi qu'Atta Allah Moulati, également élu du FLN à Tougourt et ancien wali. Le nom de Moundhir Bouden, président du Rassemblement national démocratique (RND) et député élu à Mila, est également évoqué. Sa candidature dépendrait toutefois d'un éventuel accord politique entre

le FLN, qui dispose de 91 sièges, et le RND, crédité de 74 sièges.

La constitution du bureau de l'Assemblée interviendra après la désignation des représentants des différents groupes parlementaires aux postes de vice-présidents. Les travaux de cette première séance pourraient se limiter à l'installation des groupes parlementaires, tandis que la mise en place des autres structures de l'Assemblée serait reportée à la prochaine session parlementaire.

Seddik Yahiaoui

Tout en appelant à un dialogue national

Le MSP plaide pour la formation d'un gouvernement d'union politique

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a appelé à l'ouverture d'un dialogue national inclusif devant aboutir à un large consensus politique et à la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Dans son communiqué final publié à l'issue de la septième session ordinaire de son Conseil consultatif national (Majlis Echoura), tenue vendredi à Zéralda, le parti estime que la conjoncture actuelle impose un rapprochement entre les différentes forces politiques afin de répondre aux défis politiques, économiques et sociaux auxquels fait face l'Algérie.

Réuni pour évaluer les résultats des dernières élections législatives et définir les orientations du parti pour la période à venir, le Conseil consultatif a considéré que ce scrutin constitue une étape importante dans le processus de consolidation démocratique. Toutefois, il estime que la réussite de cette nouvelle phase dépend

avant tout de la capacité des acteurs politiques à transformer les résultats électoraux en réformes concrètes, capables d'améliorer la gouvernance, de renforcer les institutions et de restaurer la confiance des citoyens dans la vie publique.

Le MSP a également attiré l'attention sur le niveau élevé de l'abstention lors des élections, y voyant un « message politique et sociétal profond » qui nécessite une réponse responsable. Le parti plaide ainsi pour un élargissement de la participation politique, un renforcement de la transparence et de la crédibilité des institutions, ainsi qu'une consolidation de l'État de droit.

Réaffirmant son attachement à une démarche de réforme progressive, le mouvement se présente comme une force politique réformatrice et centriste, attachée au dialogue, au consensus et aux mécanismes démocratiques. Il rejette

les logiques de polarisation politique et appelle à privilégier l'intérêt national dans la conduite des affaires publiques. Parmi les principales recommandations issues de cette réunion figure le lancement d'une dynamique de dialogue entre les différentes forces politiques nationales. Selon le MSP, cette concertation devrait déboucher sur la formation d'un gouvernement politique d'union nationale, capable de mobiliser les compétences, d'accélérer les réformes institutionnelles, de soutenir la relance économique et de renforcer la confiance entre l'État et les citoyens.

Le Conseil consultatif a également invité les structures du parti à préparer les prochaines échéances locales en procédant à une évaluation de leur expérience électorale, en renforçant leur organisation et en consolidant leur présence sur le terrain.

S.Y.

3E RÉGION MILITAIRE

Arrestation de 5 narcotrafiquants et saisie de 45 kg de cocaïne

Cinq narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 45 kg de cocaïne ont été saisis dans les Secteurs militaires d'Adrar, Bèchar et Timimoun, en 3e Région militaire, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), indique, dimanche, un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans la dynamique des efforts déployés par les unités de l'ANP dans la lutte contre toutes

formes de criminalité organisée et de narcotrafic, notamment au long de la bande frontalière sud-ouest de notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, lors d'opérations de qualité menées au niveau des Secteurs militaires de Bèchar, Adrar et Timimoun en 3e Région militaire, (5) narcotrafiquants et ont saisi (45) kilogrammes et (357) grammes de drogue dure (cocaïne), ainsi que (59.997) compri-

més psychotropes et (4) véhicules touristiques utilisés dans des opérations de trafic de drogue", précise la même source. Mardi dernier, le ministère de la Défense nationale a annoncé que les services de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant de la 1re Région militaire, ont mené, en coordination avec les Douanes algériennes des wilayas de Djelfa et de Laghouat, une opération ayant per-

mis le démantèlement d'un réseau criminel composé de six narcotrafiquants.

L'opération, conduite le 20 juillet sur la base de renseignements exploités par les services de sécurité, s'est soldée par la saisie d'un quintal et 33 kilogrammes de cocaïne, soit 133 kg de drogue dure, ainsi que d'un véhicule touristique et de plusieurs téléphones portables.

R.N

LE JOURNAL
OFFICIEL RÉVÈLE
LES DÉTAILS DU
POIDS ÉLECTORAL

Des partis dominants en sièges, mais minoritaires dans le corps électoral

Les résultats définitifs des élections législatives, publiés par la Cour constitutionnelle au Journal officiel, mettent en évidence une forte disparité du poids électoral des partis politiques ayant obtenu des sièges à l'Assemblée populaire nationale (APN). Au total, 407 sièges ont été répartis entre 51 partis et listes indépendantes, à l'issue d'un scrutin ayant enregistré 4 111 331 suffrages exprimés sur un corps électoral de 24 727 041 inscrits. Les données officielles montrent que le Front de libération nationale (FLN) demeure la première force politique en nombre de voix avec 736 395 suffrages, soit 17,91 % des votes exprimés. Rapporté à l'ensemble du corps électoral, ce score représente toutefois seulement 2,98 % des électeurs inscrits.

Le Rassemblement national démocratique (RND) arrive en deuxième position avec 641 623 voix (15,61 % des suffrages exprimés), devant le Front El Moustakbal, qui totalise 523 915 voix (12,74 %). Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) suit avec 431 743 suffrages (10,50 %), tandis que le Mouvement El-Bina complète le Top 5 avec 376 283 voix (9,15 %).

Parmi les autres formations, seul le parti Sawt Echaab (Voix du peuple) dépasse le seuil des 200 000 voix, avec 221 726 suffrages.

Les résultats montrent également un recul du poids électoral de plusieurs partis de l'opposition. Le Front des forces socialistes (FFS) recueille 96 111 voix, soit 2,34 % des suffrages exprimés, devant El Karama (91 890 voix), El Fadjr El Jadid (80 871), Tajamout Amel El Djazair (78 026), Liberté et Justice (69 699) et le Parti des travailleurs (59 991 voix). Plus loin figurent le Front pour la justice et le développement (37 583 voix), Ennahda (34 136), Jil Jadid (33 150), le Front de l'Algérie nouvelle (32 092) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), qui obtient 30 510 suffrages.

Les partis n'ayant décroché qu'un seul siège enregistrent des résultats plus modestes. L'Alliance nationale républicaine totalise 19 723 voix, suivie du Front de la bonne gouvernance (17 876), du Front des citoyens libres (13 229), du Renouveau algérien (10 353) et du Parti de l'unité nationale et du développement (6 826).

Les chiffres publiés révèlent également la percée de plusieurs listes indépendantes, dont certaines ont obtenu davantage de voix que des partis représentés au Parlement. À Sidi Bel Abbès, la liste Takattout El Ahrar recueille 23 216 suffrages, dépassant plusieurs formations nationales. La liste Assir à Tizi Ouzou (15 935 voix), Ennahdja à Oum El Bouaghi (13 631), Ahrar El Djazair à El Tarf (12 241), Aurès El Djazair à Batna (12 173), El Ichrak à Ghardaïa (11 636), El Wahda à Khenchela (11 568), El Wafa Oua Et Tawassoul à Ghardaïa (10 404) ou encore El Fath à Bordj Bou Arreridj (9 545) ont toutes obtenu un score supérieur à celui de certains partis disposant pourtant d'une représentation nationale.

Enfin, les résultats montrent que les quatre partis à référence islamiste représentés à l'APN – le MSP, le Mouvement El-Bina, le Front pour la justice et le développement et Ennahda – ont totalisé ensemble 879 745 voix, soit 21,40 % des suffrages exprimés et 3,56 % de l'ensemble des électeurs inscrits. Ils disposent de 89 sièges sur les 407 que compte la chambre basse du Parlement, représentant près de 22 % de sa composition.

Mouath Yacine

ZONE EURO

L'activité du secteur privé en hausse le mois de juillet

L'activité au sein du secteur privé dans la zone euro est repartie à la hausse en juillet, grâce à un rebond de la demande et une hausse de prix davantage contenue, selon l'indice PMI Flash publié vendredi par S&P Global. Ce baromètre, calculé sur la base de sondages auprès d'entreprises, s'est affiché à 51,9 points, au "plus haut" depuis cinq mois, contre 50 en juin (valeur révisée). Un chiffre situé sous la barre des 50 points signale une baisse de l'activité, au-dessus de ce seuil, il reflète une expansion.

L'augmentation de l'activité "reflète un rebond de la demande, lequel a par ailleurs incité les entreprises à renforcer leurs effectifs", explique S&P Global. "Parallèlement, les pressions inflationnistes se sont atténuées par rapport à juin", même si elles restent "prononcées", est-il souligné. Cet indicateur a aussi bénéficié d'une embellie en Allemagne, première économie de la zone euro, où "l'activité globale a augmenté pour la première fois depuis quatre mois".

MATIÈRES PREMIÈRES

Le marché du cacao soutenu par des récoltes prometteuses

Les cours du cacao ont baissé cette semaine avec l'attente d'une production plus forte en Indonésie cette saison. L'Organisation internationale du cacao estime que la production indonésienne de cacao devrait atteindre 220.000 tonnes en 2025/26, contre 200.000 en 2024/25. Par ailleurs, des analystes estiment que les deux principaux producteurs mondiaux de cacao, la Côte d'Ivoire et le Ghana, devraient bénéficier "d'averses et d'orages au cours de la semaine prochaine", ce qui pourrait être important avant "un temps probablement plus sec en août". Le phénomène climatique naturel El Nino, pourrait notamment "retarder ou réduire la quantité de précipitations saisonnières" en août et septembre, estime l'analyste. La tonne de cacao négociée à New York, pour livraison en septembre, évoluait à 5.381 dollars, contre 5.533 dollars il y a sept jours à la clôture. A Londres, la tonne de cacao pour livraison le même mois valait 4.026 livres vendredi, contre 4.096 livres une semaine plus tôt en fin de séance.

R.E

IMPÔTS

Lancement du paiement électronique à distance des droits et taxes

La DGI invite les contribuables qui ne disposent pas encore de leurs identifiants d'accès au portail "Jibayatic", à savoir le nom d'utilisateur et le mot de passe, à se rapprocher dans les meilleurs délais des services fiscaux compétents (inspections des impôts, centres des impôts ou centres de proximité des impôts) afin de les obtenir.

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, samedi, le lancement du service de paiement électronique via le portail de télédéclaration et de télépaiement "Jibayatic", permettant aux contribuables de s'acquitter en ligne des droits et taxes dus, dans le cadre de la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale et de l'amélioration de la qualité du service public.

La DGI a précisé dans un communiqué que ce nouveau service est destiné à l'ensemble des contribuables, quel que soit leur régime fiscal, expliquant qu'ils peuvent désormais effectuer leurs paiements à l'aide de la carte interbancaire (CIB), de la carte Edahabia, ou par virement bancaire via la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et la Banque extérieure d'Algérie (BEA).

La DGI a invité les contribuables qui ne disposent pas encore de leurs identifiants d'accès au portail "Jibayatic", à savoir le nom d'utilisateur et le mot de passe, à se rappro-



cher dans les meilleurs délais des services fiscaux compétents (inspections des impôts, centres des impôts ou centres de proximité des impôts) afin de les obtenir. Elle a souligné que ces identifiants sont indispensables pour accéder à l'espace personnel du portail "Jibayatic" et bénéficier des différents services numériques disponibles, notamment l'accomplissement des obligations fiscales en toute simplicité, en

toute sécurité et sans avoir à se déplacer vers les services fiscaux. La DGI a invité également les contribuables, en particulier ceux concernés par des échéances fiscales proches, à recourir davantage aux procédures numériques à distance, qui offrent plusieurs avantages, notamment un gain de temps, un accès aux services 24 H/24 et 7 jours/7, une meilleure sécurisation des

opérations, ainsi qu'une réduction des déplacements et des délais d'attente. Elle a réaffirmé enfin son engagement à accompagner les contribuables dans l'utilisation des services numériques, en mobilisant l'ensemble de ses services fiscaux pour leur fournir l'assistance et l'accompagnement nécessaires lors de l'utilisation du portail "Jibayatic".

R.E

COMMERCE EXTÉRIEUR

Réception électronique des recours des opérateurs économiques jusqu'au 10 août

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, samedi, la réception électronique des recours et préoccupations des opérateurs économiques jusqu'au 10 août 2026, dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des dossiers déposés, afin d'assurer la rapidité de leur examen et de leur traitement. Il a précisé, dans un communiqué, que la réception des opérateurs économiques au niveau de son siège sera temporairement suspendue durant cette période, tous les recours et préoccupations

devront être transmis par courrier électronique, selon la nature des dossiers. A cet effet, le ministère a mis à disposition l'adresse électronique requete.fonctionnement@mcepe.gov.dz pour recevoir les préoccupations et recours relatifs au programme prévisionnel d'importation (deuxième semestre), l'adresse requete.revente@mcepe.gov.dz pour les préoccupations et recours concernant l'importation pour la revente en l'état, l'adresse requete.service@mcepe.gov.dz pour les préoccupations et recours liés à l'importa-

tion de services, ainsi que l'adresse requete.export@mcepe.gov.dz pour les préoccupations et recours relatifs à l'exportation. Il a appelé l'ensemble des opérateurs économiques à transmettre leurs recours et préoccupations, accompagnés des documents et renseignements nécessaires, via l'adresse électronique dédiée à chaque catégorie, afin de permettre aux services compétents de les examiner, d'en assurer la prise en charge et d'y répondre dans les meilleurs délais.

R.E

MINES

L'expertise algérienne au service du Tchad

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a souligné, samedi, la disposition de l'Algérie à partager son expertise institutionnelle et technique dans ce secteur avec le Tchad, au service du développement durable des deux pays. Il a fait cette déclaration alors qu'il recevait, au siège de son département, une délégation du ministère tchadien des Mines, du Pétrole et de la Géologie, en présence de l'ambassadeur du Tchad auprès de l'Algérie, Moukhtar Wawa Dahab. Cette rencontre vient couronner la visite de travail de cinq jours effectuée par la délégation tchadienne en Algérie, en application des orientations des présidents des deux pays en faveur de la consolidation des relations bilatérales et de l'intensification de la coopération dans le secteur des mines et de l'industrie minière.

Cette visite a permis à la délégation tchadienne de prendre connaissance, sur le terrain, des méthodes et modes de fonctionnement des organismes et établissements relevant du secteur minier en Algérie. Après la présentation par la délégation du bilan de cette visite, M. Hanifi a souligné que cette dernière "constitue la concrétisation effective du partenariat entre les deux pays frères", réitérant "l'entière disposition de l'Algérie à partager son expertise institutionnelle et technique avec les frères tchadiens, conformément à l'engagement des dirigeants des deux pays et à leur volonté commune de bâtir une économie souveraine, forte et intégrée".

A cette occasion, les représentants de la délégation ont indiqué que cette visite a permis aux responsables et cadres du ministère

tchadien des Mines, du Pétrole et de la Géologie de prendre connaissance de près de l'expérience algérienne "pionnière" en matière de gestion du secteur minier, saluant "l'esprit fraternel d'interaction" qui a marqué cette visite. Ils ont également souligné la détermination de la délégation à transmettre ces modèles réussis pour développer l'industrie minière au Tchad et à hisser les relations bilatérales à un niveau supérieur. Au cours de cette rencontre, les deux parties sont convenues de poursuivre la concrétisation des orientations des dirigeants des deux pays pour renforcer la coopération économique, bâtir un partenariat solide, échanger les expertises en matière de gestion et de structuration des entreprises minières, développer les compétences spécialisées au Tchad, notamment à travers des programmes de formation

au profit des ingénieurs tchadiens, et développer des projets communs dans l'exploration des ressources souterraines. Au terme de la rencontre, M. Hanifi a mis l'accent sur la nécessité de "tracer une feuille de route permettant de donner corps à ces orientations au service du développement durable des deux pays". Dans une déclaration à la presse à l'issue de la séance, l'ambassadeur tchadien a souligné l'importance de cette visite, relevant le développement croissant de la coopération entre les deux pays. Estimant que cette dynamique constitue un "acquis positif" dans le renforcement de la coopération Sud-Sud, le diplomate tchadien s'est dit convaincu que les relations entre l'Algérie et le Tchad se développent davantage à l'avenir, grâce à la volonté politique des dirigeants des deux pays.

R.E



SAÏDA (LUTTE
CONTRE LES
INCENDIES DE
FORÊT)

Campagne de mobilisation des jeunes



La Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Saïda a lancé, samedi, une campagne de mobilisation des jeunes à travers la wilaya, en appui aux efforts de prévention et de lutte contre les incendies de forêt ainsi qu'aux opérations de secours, a-t-on appris auprès de cette direction.

Cette initiative, lancée conformément aux orientations du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, vise à renforcer l'implication des jeunes dans les actions de prévention des feux de forêt et à promouvoir leur participation aux opérations d'intervention et de solidarité.

La campagne mobilise les cadres du secteur de la jeunesse et des sports, les acteurs du mouvement associatif, les responsables des structures de jeunesse ainsi que des bénévoles, selon la même source.

Au programme figurent notamment des actions de sensibilisation au profit des citoyens sur les mesures de prévention contre les incendies de forêt et sur l'importance de la préservation du patrimoine forestier. L'initiative prévoit également un accompagnement psychologique des personnes touchées par les incendies, assuré par la cellule d'écoute relevant du secteur, avec la participation de spécialistes et de responsables de jeunesse.

Un volet opérationnel est également prévu à travers la constitution d'équipes de jeunes bénévoles chargées d'appuyer les interventions des services de la Protection civile et de la Conservation des forêts, tout en apportant un soutien aux personnes affectées par les incendies, en coordination avec les différentes institutions concernées.

La DJS a souligné que cette campagne traduit l'esprit de solidarité et de responsabilité des jeunes, tout en consacrant leur contribution active au service de la collectivité à travers la mobilisation de leurs compétences dans des actions bénévoles visant à protéger les personnes, les biens et le patrimoine forestier.

SIDI BEL-ABBES

Des projets en cours de réalisation dans les Travaux publics, de la Jeunesse et des Sports

Plusieurs projets de développement relevant des secteurs des Travaux publics ainsi que de la Jeunesse et des Sports sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Selon la cellule d'information et de communication de la wilaya, ces opérations concernent notamment le projet de dédoublement de la Route nationale (RN 13), destiné à améliorer la fluidité de la circulation routière et à accompagner la dynamique économique de la région. Elles portent également sur d'importants travaux d'aménagement, de réhabilitation et de modernisation de plusieurs infrastructures sportives, à l'image du complexe sportif "24-Février", de la salle omnisports, de la piscine semi-olympique ainsi que du stade "Frères Amarouche", qui doit accueillir les rencontres de l'USM Bel-Abbes, qui évolue dans le championnat inter-régions.

Dans ce cadre, le wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, a effectué jeudi une visite d'inspection sur plusieurs chantiers afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux.

Lors de son déplacement sur le chantier du dédoublement de la RN 13, le wali a insisté sur la nécessité de mobiliser davantage de moyens humains et matériels afin d'accélérer le rythme des travaux, tout en veillant au strict respect des normes techniques et des exigences de qualité. Il a souligné l'importance stratégique de cet axe routier dans le renforcement du réseau de transport et l'amélioration des conditions de circulation dans la wilaya.

Concernant le secteur de la Jeunesse et des Sports, la visite a porté sur les travaux de réhabilitation et de modernisation du complexe sportif "24-Février". A cette occasion, le chef de l'exécutif de wilaya a donné des instructions pour renforcer les équipes mobilisées sur le chantier et accélérer la cadence des travaux, tout en garantissant leur conformité aux normes en vigueur. Le wali s'est également rendu sur le site du projet d'aménagement de la salle omnisports et de ses annexes, appelant à respecter les délais de livraison fixés à fin septembre prochain, afin de permettre à cette infrastructure d'accueillir les compétitions et manifestations sportives nationales dans de bonnes conditions.

Il a, par ailleurs, suivi l'état d'avancement des travaux d'aménagement de la piscine semi-olympique du complexe sportif, ordonnant l'achèvement de l'ensemble des opérations avant la fin de l'année en cours.

La visite s'est achevée par une inspection du stade "Frères Amarouche" et de ses différentes installations. Le wali a instruit les responsables concernés de lancer immédiatement les travaux d'entretien de la pelouse et de finaliser les aménagements nécessaires en prévision de la prochaine saison footballistique.

ECOLE SUPÉRIEURE DE LA MAGISTRATURE DE KOLÉA

Sortie de la 29^e promotion des élèves magistrats

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé samedi à l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) de Koléa (wilaya de Tipasa), la cérémonie de sortie de la 29^e promotion des élèves magistrats.

La cérémonie de sortie de cette promotion, baptisée du nom du défunt magistrat Mohamed Boucena, s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, ainsi que de représentants d'instances nationales. La promotion sortante comprend 482 magistrats ayant bénéficié d'une formation de haut niveau selon un programme englobant une formation théorique à l'Ecole et une formation pratique au sein des juridictions, des institutions publiques et des professions juridiques liées au secteur de la justice.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a souligné "la noblesse des missions incombant aux magistrats pour rendre justice et protéger les droits et libertés, exigeant un respect strict des valeurs de la justice et de la déontologie de la magistrature", estimant que la sortie de cette promo-

tion constitue "l'un des fruits de la poursuite des efforts de réforme et de modernisation de la justice, dans le respect de la loi et conformément aux exigences de la conscience professionnelle du magistrat".

Il a réitéré l'importance de l'investissement dans la ressource humaine en garantissant une "formation de qualité aux magistrats, en tant que pierre angulaire du système judiciaire et véritable enjeu pour réussir le processus de réforme de la justice et sa modernisation".

Il a rappelé à cet égard que le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, M. Abdelmadjid Tebboune, a placé la formation des magistrats "au premier rang des priorités, convaincu que la réforme de la justice n'atteindra ses objectifs qu'en préparant un magistrat compétent sur le plan scientifique et moral, et qualifié sur le plan professionnel, dans le cadre d'une vision stratégique intégrée".

M. Boudjemaa a ajouté que la promulgation du statut de la magistrature il y a quatre mois constitue "une étape charnière dans le proces-

sus de modernisation du pouvoir judiciaire et le parachèvement du chantier de réforme de la justice, en application de la vision réformatrice consacrée par la Constitution".

A cet égard, le ministre a affirmé que les réalisations accomplies dans le secteur de la justice "n'auraient pu se concrétiser sans le haut patronage et l'attention particulière accordés par le président de la République au secteur de la justice, ainsi que sa volonté constante de continuer à soutenir la magistrature".

A noter que la cérémonie de sortie de la 29^e promotion des magistrats a été marquée par la remise de diplômes et de cadeaux aux premiers lauréats, en reconnaissance de leurs efforts et de leur persévérance.

Le ministre a également présidé, aux côtés des invités de l'ESM, une cérémonie en l'honneur de la famille du défunt magistrat Mohamed Boucena, en reconnaissance de son riche parcours professionnel dans le secteur de la justice.

Djelfa : Réception prochaine du projet d'un hôpital de 60 lits à Had Sahary

La commune de Had Sahary (nord de Djelfa), sera prochainement dotée d'un hôpital de 60 lits, a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction de la santé de la wilaya.

La même source a précisé que ce projet, qui connaît un rythme de réalisation soutenu notamment après la fin des gros œuvres liés aux constructions et la réalisation des aménagements architecturaux intérieurs et extérieurs, entrera bientôt dans la phase d'équipement en matériel de qualité, afin de le mettre prochainement en service.

Cette infrastructure sanitaire, réalisée dans le cadre du programme de développement complémentaire

pour une enveloppe de 750 millions de DA, comprendra plusieurs services médicaux spécialisés, des salles de soins, un service de chirurgie générale ainsi qu'un service de gynécologie-obstétrique. Elle permettra ainsi de réduire les déplacements des habitants vers des hôpitaux éloignés.

Afin d'assurer le bon déroulement du projet conformément au calendrier prévu, les autorités locales ont effectué, au cours de cette semaine, une visite d'inspection pour évaluer la qualité des travaux et le respect des délais contractuels de réalisation. Ce projet constitue une priorité en matière de développement pour la région, selon la même source.



JOURNÉE MÉDICO-CHIRURGICALE À NAÂMA

84 interventions en ORL réalisées

Quatre-vingt-quatre (84) interventions chirurgicales spécialisées en oto-rhino-laryngologie (ORL) ont été réalisées dans le cadre d'une journée médico-chirurgicale organisée au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Kadri Mohamed" de Naâma, a indiqué samedi le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Ahmed Dranane.

Le même responsable a précisé que cette opération, organisée vendredi en coordination avec l'Association nationale des Amis du malade, a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour garantir son bon déroulement.

Les interventions ont été assurées par une équipe médicale spécialisée en chirurgie ORL, composée de praticiens bénévoles venus de la wilaya de Chlef, en collaboration avec les équipes médicales des EPH de Naâma et de Mécheria, ainsi que celles de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) "Frères Hamzaoui" de Naâma.

Le chef de la délégation médicale bénévole, le professeur Djilali Ayad Khaled, a indiqué que cette journée était principalement destinée aux enfants malades issus de familles résidant dans les zones éloignées et les régions nomades des différentes communes de la wilaya. Les interventions réalisées ont notamment concerné l'ablation des amygdales et le traitement des affections sinusales.

Par ailleurs, plus de 100 patients de différents âges ont bénéficié de consultations médicales spécialisées. A l'issue de ces consultations, plusieurs cas nécessitant une prise en charge chirurgicale ont été programmés pour des interventions au cours des prochains mois.

Selon les organisateurs, ces actions, menées régulièrement dans les établissements de santé de la wilaya de Naâma en coordination avec l'Association nationale des Amis du malade, contribuent à rapprocher les soins spécialisés des populations, notamment celles vivant dans les zones enclavées, en leur permettant d'accéder à des consultations et à des interventions chirurgicales spécialisées.

Ces journées médico-chirurgicales représentent également une occasion de renforcer la formation continue et de favoriser l'échange d'expériences entre les professionnels médicaux et paramédicaux des établissements de santé de la wilaya, ont souligné les organisateurs.

OUARGLA

De nouvelles structures en prévision de la prochaine saison scolaire

Une série de nouvelles structures pédagogiques, trois paliers scolaires, sont en cours de réalisation et d'autres en réhabilitation dans la wilaya de Ouargla en prévision de la prochaine saison scolaire 2026/2027, ont indiqué les services de la wilaya. Retenus au titre des efforts fournis pour l'amélioration des conditions de scolarisation, ces projets consistent en la réalisation en cours, au niveau du nouveau pôle urbain de 2.400 lots de Bemendil, périphérie de Ouargla, de deux établissements pédagogiques, dont deux CEM, bases 6 et 7, et d'un nouveau lycée d'une capacité d'accueil de 1.000 places pédagogiques, dont les grands travaux sont à des taux d'avancement appréciables. A ces opérations viennent s'ajouter la concrétisation en cours d'un groupe scolaire, catégorie-3 à la cité En-Nasr, commune de Ouargla, d'une cantine scolaire à l'école Medakane Taleb-Brahim, au quartier de Bouâamer, accompagnée d'une opération de réhabilitation de cet établissement.

Les mêmes services de la wilaya ont fait état de la poursuite, en prévision de la prochaine saison scolaire, des travaux de réhabilitation du CEM Abi-Yakoub Youssef El-Ouardjelani de la commune de Rouissat, dont notamment l'aménagement de la cour et d'autres structures d'accompagnement à la satisfaction des scolarisés.

Le wali de Ouargla, Abdelghani Filali, a, lors de sa sortie d'inspection des projets en cours, invité les entreprises réalisatrices d'œuvrer au respect des normes de la qualité et délais de réalisation, notamment pour les chantiers des établissements scolaires à livrer en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a, pour sa part, insisté sur l'important renfort des chantiers et la mobilisation des moyens nécessaires pour réceptionner les opérations dans les délais impartis et contribuer, par conséquent, à la consolidation des établissements pédagogiques et l'amélioration des conditions de scolarisation à travers les différentes régions de la wilaya.

BÉNI ABBÈS

Vers une sécurisation définitive de l'AEP grâce à des projets structurants



Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a affirmé samedi à Béni Abbès que les projets de transfert d'eau depuis la région d'El Zghamra vers le chef-lieu de la wilaya, ainsi que le renforcement de son alimentation en eau potable à partir du champ de captage de la commune de Tamtert, constituent des investissements stratégiques destinés à consolider la sécurité hydrique de la wilaya et à garantir, de manière durable, l'approvisionnement en eau potable.

Lors de l'inspection du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Béni Abbès à partir du champ de captage de Tamtert, dont les infrastructures s'étendent sur un linéaire de 30 km, le ministre a souligné que cette opération s'inscrivait dans le cadre des efforts visant à améliorer le service public de l'eau, à renforcer les capacités de stockage et de transfert et à assurer une couverture durable des besoins de la population. Il a également insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, de respecter les délais contractuels et de garantir la qualité des ouvrages réalisés.

Le projet comprend deux volets principaux. Le premier prévoit la réalisation

d'une conduite de transfert de 15 km, accompagnée d'une station de pompage et d'un réservoir d'une capacité de 2.000 m³. Le second consiste en une autre conduite de 15 km, équipée d'une station de pompage et d'un réservoir de 5.000 m³.

A cette occasion, le ministre a pris connaissance d'un exposé technique sur l'état d'avancement des travaux et les différentes composantes du projet. Il a mis l'accent sur l'importance de sa mise en service dans les meilleurs délais, compte tenu de son rôle essentiel dans la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Béni Abbès. Selon le ministre, ce projet, combiné au transfert des eaux potables depuis la région d'El Zghamra, formera un dispositif intégré qui permettra, une fois achevé, d'assurer définitivement l'alimentation en eau potable de la wilaya, de répondre aux attentes des habitants et de soutenir le développement local. Au cours de sa visite, M. Bouzegza s'est également rendu à la station d'épuration des eaux usées de Béni Abbès, dotée d'une capacité de traitement de 2.000 m³ par jour. Il s'est informé des différentes étapes du traitement des eaux usées et de leur contribution à

l'amélioration du service d'assainissement. Il a insisté sur la nécessité d'assurer une exploitation optimale de cette infrastructure, de préserver la disponibilité de ses équipements grâce à une maintenance régulière et de valoriser les eaux traitées par leur réutilisation dans les usages autorisés, conformément à la politique nationale de gestion rationnelle des ressources en eau.

La visite ministérielle a également porté sur le chantier de réalisation et d'équipement du siège de la Direction de l'Hydraulique de la wilaya de Béni Abbès, un projet destiné à renforcer les infrastructures administratives du secteur et à améliorer les conditions de travail, afin d'assurer un meilleur suivi et une gestion plus efficace des projets hydrauliques.

Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya par l'inspection du projet de transfert d'eau potable depuis la région d'El Zghamra vers Béni Abbès. A cette occasion, il a rappelé l'importance du projet de transferts hydrauliques Sud-sud, considéré comme l'un des principaux projets stratégiques visant à renforcer la sécurité hydrique dans les régions du Sud du pays.

Mascara : Lancement d'excursions vers les plages au profit de 1.500 enfants

La Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Mascara a lancé, samedi, un programme d'excursions de loisirs vers les plages au profit de 1.500 enfants issus de différentes communes de la wilaya, a-t-on appris auprès de cette direction.

La première vague de ces sorties, organisée samedi depuis le pôle Djebbar Mohamed au chef-lieu de wilaya, a concerné 150 enfants qui ont pris la direction de la plage de la commune de Ténès (wilaya de Chlef), a précisé la même source.

Ces excursions sont destinées aux enfants âgés de 8 à 14 ans, adhérents des établissements de jeunesse et issus notamment des zones rurales de la wilaya. Elles s'inscrivent dans le cadre du programme d'activités estivales élaboré par la DJS, en coordination avec la Ligue de wilaya des activités de plein air, de loisirs et d'échanges de jeunes, ainsi qu'avec les associations de wilaya "En-Nasr" et "Loisirs de proximité".

Jusqu'au début du mois de septembre prochain, les bénéficiaires effectueront des séjours au niveau des plages des wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen, où ils seront accueillis dans des centres de vacances et de loisirs relevant du ministère de la Jeunesse, pour des périodes allant de deux à trois jours, selon la même source.

Ces séjours seront ponctués par un programme riche en activités artistiques, récréatives, culturelles, touristiques et sportives, encadrées par les membres de la Ligue de wilaya des activités de plein air, les animateurs des associations partenaires ainsi que le personnel d'animation des centres de vacances et de loisirs.

La DJS a indiqué que l'inscription des enfants concernés a été effectuée via la plateforme numérique dédiée aux colonies de vacances, mise en place à cet effet par le secteur de la jeunesse et des sports.

JOJ DE DAKAR-2026

Les 25 sports officiels dévoilés, le wushu remplace le karaté

La commission exécutive du Comité international olympique (CIO) a officiellement dévoilé le programme sportif des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) de Dakar-2026, prévus du 31 octobre au 13 novembre 2026, avec un total de 25 disciplines officielles et un programme parallèle de 10 sports en exhibition, destinés à promouvoir la pratique sportive auprès des jeunes.

Premiers Jeux olympiques organisés sur le continent africain, les JOJ de Dakar réuniront pendant deux semaines les meilleurs jeunes athlètes du monde dans 25 disciplines inscrites au programme officiel.

Les sports retenus sont : les sports aquatiques, le tir sportif, l'athlétisme, le badminton, le baseball 5, le basket-ball, la boxe, la gymnastique, le cyclisme, les sports équestres, l'escrime, le football, le handball, le judo, l'aviation, le rugby, la voile, le skateboard, le tennis de table, le taekwondo, le triathlon, le volley-ball, la lutte et le wushu, qui fait son entrée en remplacement du karaté.

En parallèle du programme officiel, le CIO a retenu dix disciplines dans le cadre du programme de participation, dont l'objectif est de renforcer leur visibilité auprès des jeunes à travers des animations sur les sites des compétitions et sur les différentes plateformes numériques des Jeux olympiques.

Ces sports sont l'aviation, le golf, le hockey, le karaté, le pentathlon moderne, le tir à l'arc, l'escalade sportive, le surf, le tennis et l'haltérophilie.

Parmi les disciplines inscrites au programme officiel, la présence du baseball 5 retient particulièrement l'attention. Les JOJ de Dakar-2026 marqueront une étape historique pour le mouvement olympique en devenant les premiers Jeux olympiques organisés en Afrique, avec l'ambition de promouvoir le sport et les valeurs olympiques auprès de la jeunesse du continent et du monde.

R.S

FOOT / CHAMPIONNAT D'ITALIE

Le club de Côme interdit le jeu de tête pour ses moins de 10 ans

Le club de Côme, sociétaire de la Serie (A) italienne de football, a décidé d'interdire le jeu aérien à ses joueurs de moins de dix ans, pour réduire les chocs à la tête et les risques de commotion.

L'ancien défenseur central du Real Madrid, Raphaël Varane, membre du Conseil d'administration du club lombard, a participé à l'élaboration de ce plan. En 2024, le défenseur français avait évoqué dans le quotidien sportif "L'Equipe" les commotions cérébrales qu'il avait subies lors de sa carrière, appelant à une meilleure prise en charge et prévention.

"J'ai déjà évoqué à plusieurs reprises la nécessité de prendre au sérieux les chocs à la tête dans le football et l'impératif absolu de protéger nos enfants", explique sur le site web de Côme le Français retraité depuis 2024 et un très bref passage dans le club.

"Pour les jeunes joueurs, la meilleure approche repose sur des règles claires, un bon encadrement, une bonne compréhension et une culture où le bien-être et la sécurité passent avant tout. Cette démarche réduit les contacts inutiles pendant le plus jeune âge, lorsque le cerveau est encore en pleine croissance, puis enseigne correctement cette technique, étape par étape, avec le bon contrôle", poursuit l'ancien défenseur de Lens, du Real Madrid et Manchester United.

Le programme mis en place comprend l'interdiction de têtes à l'entraînement et en match (les remises et corners étant faites ballon au sol) pour les moins de dix ans. Mêmes restrictions pour les moins de 11 ans, qui pourront être initiés au jeu de tête en fin de saison avec un ballon léger en caoutchouc, alors que les catégories d'âge supérieures seront progressivement familiarisées avec le jeu aérien, avec un nombre de têtes limité par séance, le tout en évitant des ballons trop gonflés. Face aux préoccupations croissantes liées aux conséquences du jeu aérien répété et aux commotions, certains pays et sports (rugby, football, handball etc.) ont mis en place des mesures.

L'Angleterre, l'Ecosse, le pays de Galles et l'Irlande ont supprimé le jeu de tête lors des entraînements des équipes de moins de 12 ans. Ces dernières années, d'anciens joueurs professionnels et les familles de sept autres aujourd'hui décédés ont poursuivi en justice plusieurs instances dirigeantes du football britannique, qu'ils accusent d'avoir "toujours été parfaitement conscientes" des risques de commotions et blessures cérébrales auxquelles étaient exposés les joueurs, sans pour autant avoir pris les mesures nécessaires.

R.S

ATHLÉTISME / MONDIAUX 2027

World Athletics dévoile le système de qualification pour Pékin



La Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) a dévoilé le système de qualification et les critères d'accès aux Championnats du monde d'athlétisme 2027 à Pékin (Chine), en maintenant un dispositif combinant les minima de qualification et le classement mondial, avec l'objectif de qualifier environ 40% des athlètes grâce aux performances minimales requises et 60% via le "World Ranking".

Comme lors des précédentes éditions des Championnats du monde, le système retenu vise à réunir les meilleurs athlètes de la planète dans toutes les disciplines, tout en valorisant aussi bien les performances individuelles exceptionnelles que la régularité au plus haut niveau tout au long de la période de qualification. Les minima d'engagement et les quotas d'athlètes par discipline ont été définis à l'issue d'une analyse des récentes tendances de performance, marquées notamment par un écart croissant des résultats dans plusieurs épreuves et par l'impact des évolutions technologiques et des méthodes de préparation. World Athletics souligne également le rôle grandissant du classement mondial, appelé à devenir la principale voie de qualification pour la majorité des athlètes.

Les sportifs pourront décrocher leur qualification dans les épreuves individuelles selon quatre modalités : en réalisant les minima requis durant la période de qualification, grâce à leur classement dans certaines compétitions désignées, par le biais d'une invitation (wild card) ou encore via leur position au classement mondial à l'issue de la période de référence. Les périodes de qualification diffèrent selon les disciplines. Celle du marathon a débuté le 3 novembre 2025 et s'achèvera le 2 mai 2027. Pour le 10.000 m, les épreuves de marche, les concours combinés et les relais, elle s'étendra du 23 février 2026 au 22 août 2027. Pour l'ensemble des autres disciplines, les performances qualificatives pourront être réalisées entre le 23 août 2026 et le 22 août 2027.

World Athletics précise que les minima devront être réalisés principalement lors de compétitions classées de catégorie "C" ou supérieure, garantissant ainsi un niveau minimal d'organisation et de concurrence. Les performances enregistrées dans des compétitions de catégories inférieures seront toutefois prises en compte pour le classement mondial. Les champions continentaux des épreuves individuelles, à l'exception du marathon, bénéficieront également d'une qualification, sous réserve qu'aucun autre athlète déjà qualifié ne représente leur continent dans la même discipline. En marathon, les cinq premiers des courses du circuit "Platinum" organisées durant la période de qualification, ainsi que les vainqueurs des marathons "Gold" disputés jusqu'au 2 mai 2027, seront également qualifiés. Des invitations automatiques se-

ront attribuées aux champions du monde en titre à partir de l'édition 2025, aux vainqueurs des Championnats du monde d'athlétisme 2026, aux lauréats des circuits mondiaux de marche et des épreuves combinées 2026, au meilleur lanceur du marteau du circuit continental 2026 ainsi qu'aux vainqueurs de la Ligue de diamant 2027. Si un pays compte quatre athlètes qualifiés grâce à ce dispositif, ils seront tous autorisés à participer. En revanche, lorsqu'une fédération dispose de plusieurs athlètes qualifiés uniquement via une invitation spéciale, elle devra désigner celui qui bénéficiera de cette qualification. Concernant les relais, les douze premières équipes de chaque discipline, qualifiées lors des Championnats du monde de relais disputés en 2026 à Gaborone (Botswana), obtiendront directement leur billet pour Pékin-2027. Les quatre dernières places de chaque épreuve seront attribuées aux équipes les mieux classées au terme de la période de qualification.

Enfin, World Athletics mettra à disposition l'application "Road to Beijing 27", régulièrement actualisée durant toute la campagne de qualification, permettant aux athlètes, fédérations nationales, médias et supporters de suivre en temps réel la liste des qualifiés dans chaque discipline.

Des invitations automatiques seront attribuées aux champions du monde en titre à partir de l'édition 2025, aux vainqueurs des Championnats du monde d'athlétisme 2026, aux lauréats des circuits mondiaux de marche et des épreuves combinées 2026, au meilleur lanceur du marteau du circuit continental 2026 ainsi qu'aux vainqueurs de la Ligue de diamant 2027. Si un pays compte quatre athlètes qualifiés grâce à ce dispositif, ils seront tous autorisés à participer. En revanche, lorsqu'une fédération dispose de plusieurs athlètes qualifiés uniquement via une invitation spéciale, elle devra désigner celui qui bénéficiera de cette qualification. Concernant les relais, les douze premières équipes de chaque discipline, qualifiées lors des Championnats du monde de relais disputés en 2026 à Gaborone (Botswana), obtiendront directement leur billet pour Pékin-2027. Les quatre dernières places de chaque épreuve seront attribuées aux équipes les mieux classées au terme de la période de qualification.

Enfin, World Athletics mettra à disposition l'application "Road to Beijing 27", régulièrement actualisée durant toute la campagne de qualification, permettant aux athlètes, fédérations nationales, médias et supporters de suivre en temps réel la liste des qualifiés dans chaque discipline.

R.S

FOOT-LIGUE 2/ ASM ORAN

Onze recrues et huit cadres conservés pour viser l'accession

L'ASM Oran a donné, samedi soir, le coup d'envoi de sa préparation d'intersaison avec un effectif profondément remanié et une ambition clairement affichée : retrouver la Ligue 1 après dix longues saisons passées en Ligue 2.

Pour atteindre cet objectif, la direction du club a procédé à un important renouvellement de son groupe en enregistrant, jusque-là, l'arrivée de onze nouvelles recrues, tout en conservant huit joueurs de l'effectif de la saison écoulée. Un choix assumé par l'entraîneur Driss Bentayeb, convaincu que cet équilibre entre continuité et renouvellement permettra à son équipe de franchir un cap. Arrivé en cours d'exercice la saison dernière, Bentayeb a rapidement redressé la situation de la formation oranaise. Sous sa conduite, l'ASMO est remontée aux avant-postes du classement, échouant de peu à décrocher une qualification pour les play-offs d'accession. Des résultats qui ont conduit les dirigeants à lui renouveler leur confiance pour la nouvelle saison.

S'exprimant lors d'un point de presse organisé avant la première séance d'entraînement, le technicien n'a pas caché ses ambitions. "Grâce au recrutement de joueurs confirmés et au maintien de huit éléments de bon niveau, nous aspirons à former une équipe compétitive capable de jouer les premiers rôles", a-t-il déclaré, estimant que les nouveaux renforts appor-



teront une réelle valeur ajoutée au groupe. De son côté, le président du club, Mehdi Brahimi, est revenu sur les raisons qui l'ont conduit à revenir sur sa décision de quitter ses fonctions, annoncée peu après la fin du précédent exercice. Il a expliqué avoir choisi de poursuivre sa mission "avec une conscience tranquille", après avoir constaté qu'aucun membre de l'assemblée générale ne s'était porté candidat pour lui succéder à la

tête du club. Le premier responsable de l'ASMO a assuré que les erreurs commises par le passé ne se reproduiraient plus, tout en rappelant que les résultats obtenus la saison dernière avaient été globalement positifs malgré l'échec dans la course à l'accession. Il a réaffirmé que l'objectif du club restait inchangé : retrouver la Ligue 1 et redonner à l'ASM Oran la place qui a longtemps été la sienne parmi les grandes équipes du football national.

Confiant dans le travail réalisé durant le mercato estival, Mehdi Brahimi a estimé que son équipe dispose désormais de "la meilleure formation de Ligue 2", grâce à des recrutements ciblés et de qualité. Une déclaration qui traduit les grandes ambitions nourries par le club oranais à l'aube d'une saison où seule l'accession semble pouvoir satisfaire les attentes des dirigeants et des supporters.

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT DU QATAR (TRANSFERTS)

Bennacer en route vers Al-Gharafa

Le milieu de terrain international algérien de l'AC Milan, Ismaël Bennacer, est en passe de rejoindre Al-Gharafa (Div.1 qatarie de football), rapportent des médias italiens ce samedi.

Le joueur algérien de 28 ans va résilier son contrat avec le club lombard, après avoir trouvé un accord verbal avec le club qatari, précise la même source. Bennacer était proche d'opter pour l'au-

tre équipe qatarie d'Al-Shamal, où évolue l'attaquant et son coéquipier en sélection nationale, Baghdad Bounedjah, avant que le transfert n'échoue. L'ancien joueur d'Empoli rejoindra à Al-Gharafa le milieu offensif algérien, Yacine Brahimi.

Lors du précédent exercice, Bennacer a évolué sous les couleurs du Dinamo Zagreb (Div.1 croate), avec lequel il a disputé 19 rencontres toutes compétitions

confondues, inscrivant un but et déviant deux passes décisives. Toutefois, Bennacer a vu sa progression ralentie ces dernières années par des blessures récurrentes, qui ont limité son temps de jeu et affecté son rendement. Il n'avait pas été retenu dans la liste des 26 joueurs de l'équipe nationale, pour la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet).

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT LIBYEN

L'Algérien Fouad Bouali nouvel entraîneur d'Al-Akhdar SC

Le technicien algérien, Fouad Bouali, est devenu le nouvel entraîneur d'Al-Akhdar SC, a annoncé le club pensionnaire de la division 1 libyenne de football, samedi dans un communiqué.

"Fort d'une expérience de plus de 25 ans, d'un palmarès qui a forgé sa réputation et de plusieurs expériences d'entraîneur en Algérie comme à l'étranger, le club a officiellement conclu un accord avec l'entraîneur algérien chevronné Fouad Bouali pour diriger l'équipe première", précise le club libyen dans son communiqué.

Bouali (66 ans) a dirigé plusieurs clubs en Algérie et à l'étranger. Sa dernière expérience remonte à la saison dernière sur le banc de l'ASO Chlef.

"Nous souhaitons la bienvenue au chef de file de cette nouvelle étape ainsi qu'à son staff, et nous nous réjouissons d'écrire ensemble un nouveau chapitre placé sous le signe de l'ambition et des succès", conclut le club libyen, basé dans la ville d'El-Beida.

Al-Akhdar SC avait terminé à la deuxième place (groupe 1) lors du précédent exercice, parvenant à se qualifier pour la phase du titre.

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

Aït Ouamar nouveau manager général de l'USMA

L'USM Alger (Ligue 1 Mobilis de football), a annoncé ce samedi sur ses réseaux sociaux, la nomination de son ancien joueur, Hamza Aït Ouamar, au poste manager général.

Aït Ouamar (39 ans) retrouve ainsi une fonction qu'il avait déjà occupée au sein du club la saison dernière, avant de quitter son poste au cours de l'intersaison. Sa nomination intervient deux jours seulement après la décision du Conseil d'administration de mettre fin aux fonctions de son directeur sportif Saïd Allik.

"Cette nomination traduit la confiance de la direction dans les compétences et l'expérience dont il dispose, ainsi que dans sa connaissance approfondie des spécificités et des valeurs du club, des atouts qui contribueront à renforcer le travail administratif et à soutenir le projet sportif de l'USMA", souligne l'USMA dans un communiqué. Hamza Aït Ouamar a notamment porté les couleurs de l'USM Alger, du CR Belouizdad et de l'ES Sétif au cours de sa carrière de joueur, avant de raccrocher les crampons en 2020.

VOLLEY/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U18 (GARÇONS)

L'Algérie s'incline face au Cameroun (0-3)

La sélection algérienne masculine des moins de 18 ans (U18) de volley-ball s'est inclinée face à son homologue camerounaise sur le score de 3 sets à 0 (25-14, 25-18, 25-16), samedi à Alexandrie (Egypte), pour le compte de la 3e et dernière journée du groupe B du Championnat d'Afrique de la catégorie. Les protégés de Riad Zahir Galou, qui restaient sur un succès encourageant obtenu jeudi face à la Tunisie (3-2), n'ont pas réussi à enchaîner devant une solide formation camerounaise, dominatrice dans tous les compartiments du jeu.

Le Cameroun s'est adjugé la première manche sur le score de 25-14 avant de confirmer son succès dans les deux sets suivants (25-18 et 25-16), s'offrant ainsi une deuxième victoire consécutive dans le tournoi après son succès face à la Libye (3-1). Cette défaite laisse les jeunes volleyeurs algériens avec un bilan d'une victoire pour deux revers dans le groupe B, après leur défaite inaugurale contre la Libye (2-3) et leur victoire face à la Tunisie (3-2).

Au terme de la phase de groupes, la sélection algérienne devra désormais attendre les résultats des autres rencontres pour connaître son sort dans cette 21e édition du Championnat d'Afrique U18, organisée à Alexandrie jusqu'au 30 juillet, avec la participation de 14 sélections africaines. Le tournoi continental sert également de qualification aux prochaines compétitions internationales de la catégorie.

R.S

TIR À L'ARC

L'Algérie décroche trois nouvelles médailles d'or aux Championnats d'Afrique à Oran

Les archers algériens Mekki Chafik et Abdelkader Izri ont offert à l'Algérie trois nouvelles médailles d'or aux Championnats d'Afrique de tir à l'arc, qui se poursuivent au Village méditerranéen d'Oran.

Dans l'épreuve de l'arc nu, Mekki Chafik a réalisé une remarquable performance en montant à deux reprises sur la plus haute marche du podium. Il a remporté deux titres africains, en individuel et en double mixte.

En para-tir à l'arc, Abdelkader Izri a également fait retentir l'hymne national en s'imposant dans l'épreuve de l'arc classique, offrant ainsi une nouvelle médaille

d'or à la sélection algérienne.

Ces succès viennent s'ajouter aux deux médailles d'or déjà remportées par Maroua Rahmoun dans la même spécialité de l'arc nu.

Ces résultats confirment la progression du tir à l'arc algérien et son affirmation parmi les meilleures nations africaines de la discipline.

Les Championnats d'Afrique de tir à l'arc revêtent une importance particulière, puisqu'ils sont comptabilisés dans les classements de la Fédération internationale de tir à l'arc. Ils permettent ainsi aux participants de récolter de précieux points en perspective des prochaines

échéances internationales, notamment les Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

La compétition constitue également une étape qualificative majeure pour les jeunes archers de moins de 18 ans, qui aspirent à décrocher leur qualification aux Jeux olympiques de la jeunesse prévus à Dakar en 2026.

Organisée par la Fédération algérienne de tir sportif, sous l'égide de la Fédération africaine de tir à l'arc, cette compétition continentale réunit 127 athlètes, dont 82 hommes et 45 femmes, représentant 17 pays africains.

R.S

SÉNÉGAL

Le président Faye lance officiellement son propre parti politique

Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a officiellement lancé samedi à Dakar son propre parti politique, dénommé "Kii-raay, Les Patriotes républicains", lors d'une assemblée générale constitutive. La nouvelle formation est issue de la transformation de la Coalition Diomaye Président, qui avait soutenu la candidature de M. Faye lors de l'élection présidentielle de mars 2024. Les participants à l'assemblée constitutive ont adopté les textes fondateurs du parti et dévoilé sa devise, "La Patrie d'abord". Selon ses responsables, le nouveau parti entend rassembler les formations politiques, les mouvements et les personnalités soutenant l'action du chef de l'Etat. Le processus de création de cette formation a été conduit par l'ancienne Première ministre Aminata Touré, à qui M. Faye avait confié la mission de fédérer ses soutiens au sein d'une structure politique unifiée.

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Le Venezuela va engager son «retrait définitif»

Le Venezuela a annoncé, vendredi 24 juillet, son retrait de la Cour pénale internationale (CPI), une décision officialisée par le ministre des Affaires étrangères, Felix Plasencia, sur le réseau social X. Caracas avait déjà laissé entendre à plusieurs reprises son intention de quitter cette juridiction, accusée de manquer d'impartialité. Selon les autorités vénézuéliennes, cette décision, prise sur instruction de la présidente par intérim Delcy Rodríguez, a été notifiée au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, par la dénonciation du Statut de Rome. Le gouvernement vénézuélien reproche à la CPI de cibler principalement les pays africains et latino-américains, estimant que cette orientation reflète une justice internationale sélective, utilisée au détriment des États du Sud et de leur souveraineté. Les relations entre Caracas et la Cour se sont fortement dégradées depuis l'ouverture, en 2018, d'une enquête sur de présumés crimes contre l'humanité commis sous la présidence de Nicolás Maduro, après la répression des manifestations de 2017. En 2025, le procureur de la CPI avait d'ailleurs fermé son bureau de liaison au Venezuela, invoquant un manque de coopération des autorités. Avec ce retrait, le Venezuela rejoint la position de son allié américain, qui multiplie les critiques contre la CPI et affirme vouloir affaiblir durablement cette institution internationale.

GUINÉE

Une affaire de viol collectif à Mandiana provoque l'indignation dans le pays

L'émotion ne retombe pas en Guinée après l'affaire de viol collectif de deux adolescentes à Mandiana, à l'extrême-est du pays, tout près de la frontière malienne. Si les faits remontent au mois d'avril, la diffusion récente sur les réseaux sociaux des vidéos de ces crimes sexuels a provoqué une vague d'indignation rarement observée dans un pays où les violences fondées sur le genre se banalisent de plus en plus.

Cette affaire dépasse désormais le simple cadre judiciaire. Elle ravive le débat sur les violences sexuelles, la protection des mineurs et le traitement réservé aux victimes. Les autorités judiciaires assurent que l'enquête a été ouverte dès que les faits se sont produits : quatre suspects sont en détention, un cinquième est recherché, et le procès est annoncé dans les prochains jours.



Mais, pour de nombreux Guinéens, la question est aussi celle de la confiance dans la justice. Pourquoi a-t-il fallu attendre la viralité des vidéos pour que cette affaire prenne une telle ampleur dans l'opinion ? Et comment protéger les victimes, alors que les images de leur agression continuent de circuler

malgré les appels des autorités à ne plus les partager ? Cette mobilisation, portée notamment par le mouvement « Jeudi Noir », pourrait marquer un tournant. Elle montre qu'une partie de la société civile entend désormais faire des violences faites aux femmes et aux filles une question de

premier plan, et exige que les auteurs soient jugés rapidement et sévèrement. Le procès attendu à Mandiana sera donc observé bien au-delà de cette préfecture. Il constitue un test pour la justice guinéenne et, plus largement, pour la lutte contre l'impunité des violences sexuelles.

AFRIQUE DU SUD

Le président Ramaphosa obtient un répit dans l'affaire dite du «farmgate»

En Afrique du Sud, le président Cyril Ramaphosa gagne un peu de répit. Le chef de l'État avait lancé une procédure pour interdire au comité de destitution de lancer ses consultations publiques. Une interdiction temporaire a donc été accordée au président dans l'affaire dite du « farmgate », quand une importante somme d'argent avait été retrouvée dans une de ses propriétés. Le président sud-africain n'est pas sorti d'affaire, il gagne juste un peu de temps. En effet, le comité de destitution peut continuer son travail, seules les auditions publiques sont interdites. Si un panel d'experts a conclu, dans son rapport, que Cyril Ramaphosa pourrait bien avoir violé la Constitution et donc que le Parlement peut demander sa destitution, le président sud-africain conteste ce rapport dans une autre procédure judi-

ciaire et, en attendant la décision qui doit être rendue en septembre, son avocat avait jugé que soumettre le président à une enquête publique de destitution sur la base d'un rapport erroné serait une « humiliation ». Pour rappel, en 2020, un peu plus de 580 000 dollars sont dérobés dans la ferme de Cyril Ramaphosa, une importante somme d'argent en devises étrangères qui interroge. Le chef de l'État répond que ces billets proviennent de la vente de buffles, mais plusieurs partis de l'opposition n'y croient pas. Depuis quatre ans, l'affaire du « farmgate » représente une épée de Damoclès pour Cyril Ramaphosa qui multiplie donc les recours pour éviter la destitution.

NOUVELLES VIOLENCES SIONISTES EN CISJORDANIE

Deux mosquées visées par des incendies

Deux mosquées et une maison palestinienne ont été incendiées à l'aube d'hier dimanche lors d'attaques attribuées à des colons israéliens dans plusieurs localités de Cisjordanie occupée, selon des sources palestiniennes. Ces incidents surviennent dans un contexte de fortes tensions et d'augmentation des violences dans le territoire.



D'après l'agence de presse palestinienne Wafa, un groupe de colons a pris d'assaut le village de Kour, au sud de Tulkarem, où il a mis le feu à une partie de la mosquée du village après avoir inscrit des slogans sur ses murs. Des témoins indiquent que les flammes ont endommagé une partie de l'édifice et de son mobilier avant que les assaillants ne quittent les lieux. Les habitants sont ensuite intervenus pour maîtriser l'incendie et empêcher sa propagation. Le ministère palestinien des Waqfs et des Affaires religieuses a fermement condamné cette attaque, estimant qu'elle s'inscrivait dans une politique systématique visant les lieux de culte et la présence palestinienne, et dénonçant ce qu'il qualifie de protection ou de passivité des forces israéliennes face à ces actes. Le ministère a appelé la communauté internationale et les organisations de défense des droits humains à intervenir rapidement afin de mettre un terme à ces attaques et de poursuivre leurs auteurs. Toujours selon Wafa, une seconde mosquée, en cours de construction, a été incendiée dans la localité de Qusra, au sud de Naplouse. Le président du conseil municipal, Abdel Azim Wadi, a indiqué que les flammes avaient détruit du bois et di-

vers équipements de chantier. Dans la ville de Beit Furik, à l'est de Naplouse, des colons auraient également mis le feu à une partie de la maison d'un habitant palestinien, identifié comme Obada Militat. L'incendie a pu être maîtrisé avant de se propager à l'ensemble du bâtiment. Des inscriptions à caractère raciste appelant à la vengeance contre les Arabes auraient été découvertes sur place, selon des sources sécuritaires palestiniennes. Par ailleurs, des colons armés auraient pénétré dans la localité d'Idhna, à l'ouest d'Hébron, afin d'empêcher les habitants et les agriculteurs d'accéder à leurs terres dans le secteur d'Al-Jalabiya. Des sources locales affirment que l'armée israélienne, qui maintient l'entrée de la ville fermée, a dispersé les civils à l'aide de tirs et de grenades assourdissantes, tout en empêchant les transports publics d'accéder à la route de contournement voisine. Les habitants dénoncent des restrictions qui perdurent depuis trois ans. Dans le même temps, une nouvelle implantation de fortune a été établie sur des terres appartenant au village d'Umm Safa, au nord-ouest de Ramallah, selon les autorités locales. Le président du conseil du village, Marwan Sabah, a déclaré que des colons avaient installé plu-

sieurs tentes dans la zone de Wadi al-Zeitoun, un secteur de près de 4 000 dou-nams. Il affirme que plusieurs avant-postes similaires ont récemment été créés autour du village, qu'il décrit désormais comme totalement isolé en raison de l'expansion des colonies. Le mouvement Hamas a, de son côté, dénoncé ce qu'il qualifie de « crime fasciste prémédité ». Dans un communiqué, son dirigeant Mahmoud Mardawi a condamné l'incendie des deux mosquées, estimant qu'il s'agissait d'une grave atteinte aux lieux saints musulmans et appelant à poursuivre les auteurs de ces attaques ainsi que ceux qu'il accuse de les encourager. Il a également exhorté les pays arabes, les États musulmans et la communauté internationale à prendre des mesures pour mettre fin aux violences commises, selon lui, par les colons israéliens contre les sites religieux palestiniens. Aucune réaction officielle des autorités israéliennes n'avait été rapportée au moment de la publication de ces informations. Cette version adopte un ton de dépêche de presse, distingue les faits rapportés des déclarations de différentes parties et précise l'absence de réaction officielle israélienne au moment des faits.

R.I

TOUT EN REVENDIQUANT D'IMPORTANTES PERTES AMÉRICAINES Téhéran affirme renforcer son emprise sur le détroit d'Ormuz

La marine des Gardiens de la révolution iranienne a affirmé, hier dimanche, exercer un contrôle total sur le détroit d'Ormuz et une vaste partie du golfe Persique, assurant qu'aucun navire ne pouvait désormais traverser cette zone stratégique sans se conformer aux règles imposées par Téhéran.

Dans un communiqué, les forces navales du Corps des Gardiens de la révolution islamique (CGRI) ont indiqué surveiller en permanence une superficie de près de 240 000 km² couvrant le golfe Persique et le détroit d'Ormuz. Elles soutiennent avoir atteint un niveau de contrôle tel que tout navire est contraint de respecter les directives iraniennes pour poursuivre sa route. Selon le communiqué, les tentatives présumées de l'armée américaine visant à modifier la trajectoire de certains bâtiments se heurteraient à des avertissements fermes des autorités iraniennes, contraignant les navires concernés à revenir sur leur itinéraire initial. Les Gardiens de la révolution affirment ainsi avoir forcé, au cours des dernières 24 heures, six navires à s'arrêter et à se conformer à leurs instructions après leur avoir adressé des mises en garde.

Ces déclarations interviennent alors que le Commandement central des forces armées américaines (CENTCOM) a annoncé, la veille, avoir redirigé douze navires commerciaux dans le détroit d'Ormuz dans le cadre des mesures de blocus maritime imposées aux ports iraniens. Dans un message publié sur le réseau social X, le CENTCOM a indiqué que ce dispositif restait « pleinement en vigueur ». L'armée américaine affirme avoir, au 25 juillet, modifié la trajectoire de douze navires ayant tenté d'échapper au blocus, immobilisé deux d'entre eux pour non-respect des consignes et procédé à l'arraisonnement de deux autres afin d'en imposer le respect.

Par ailleurs, le porte-parole des Gardiens de la révolution, le général Hossein Mohebi, a déclaré à l'agence iranienne Tasnim que les frappes menées par l'Iran entre le 17 et le 31 juillet avaient infligé d'importants dommages aux forces américaines déployées dans la région.

Selon lui, les pertes concernent notamment les systèmes de radar et de défense aérienne, les infrastructures logistiques, les installations opérationnelles ainsi que les capacités aériennes américaines. Il affirme que sept centres de commandement et de contrôle, plusieurs systèmes de communication par satellite, des radars Patriot, des radars de surveillance aérienne et maritime ainsi que différents systèmes de détection et d'alerte précoce auraient été touchés.

Le responsable iranien soutient également que les frappes ont visé plusieurs installations logistiques, notamment des centres de maintenance d'avions de combat et d'hélicoptères, des dépôts de carburant, des entrepôts de munitions, de pièces détachées et de missiles.

Concernant les infrastructures militaires, Téhéran affirme avoir endommagé des hangars destinés aux drones MQ-9, un bâtiment de préparation d'avions F-15, un hangar abritant huit drones neufs, plusieurs centres de commandement et de communication, des plateformes de lancement de missiles HIMARS, des complexes de défense anti-aérienne Patriot, une station de pompage de carburant, un centre de traitement de données, un centre d'intelligence artificielle présenté comme lié à Amazon, ainsi que diverses installations portuaires et pistes d'aviation.

Enfin, les autorités iraniennes revendiquent la destruction ou l'endommagement de plusieurs appareils américains, dont onze avions de combat et hélicoptères au sol, dix-sept drones de reconnaissance et d'opérations, un avion de chasse F-15, un avion de patrouille maritime P-8, un avion de transport C-17, huit avions ravitailleurs, quatre hélicoptères lourds ainsi que plusieurs missiles de réserve.

Le général Mohebi a également affirmé que les systèmes de défense aérienne américains, en particulier les batteries Patriot, avaient été considérablement affaiblis, permettant aux missiles et drones iraniens d'atteindre leurs objectifs sans être interceptés. À ce stade, ces affirmations n'ont pas été confirmées de manière indépendante, et les autorités américaines n'ont pas publié de bilan corroborant les pertes revendiquées par les responsables iraniens.

Cette version adopte un ton de presse factuel, distingue clairement les déclarations iraniennes et américaines et rappelle que les affirmations de Téhéran n'ont pas été vérifiées de manière indépendante.

R.I

YÉMEN

Les Houthis annoncent avoir abattu un drone saoudien

Les Houthis ont annoncé hier dimanche avoir abattu un drone de reconnaissance saoudien dans le nord-ouest du Yémen, au lendemain de leur revendication d'attaques contre des installations pétrolières situées sur la côte ouest de l'Arabie saoudite, en bordure de la mer Rouge, sur fond d'escalade des tensions entre les deux parties. Dans un communiqué, le porte-parole militaire des Houthis, Yahya Saree, a déclaré qu'un drone de recon-

naissance armé Bayraktar Akinci, de fabrication turque et appartenant, selon lui, aux forces saoudiennes, avait été abattu alors qu'il menait des « opérations hostiles » dans l'espace aérien de la province d'Al-Jawf, dans le nord-ouest du Yémen. Il a précisé que l'appareil avait été détruit à l'aide d'une « arme appropriée », affirmant que les forces houthis continueraient de faire face à toute tentative de violation de ce qu'elles quali-

fient de souveraineté du Yémen et qu'elles disposent des capacités nécessaires pour y parvenir. Aucune réaction officielle n'avait été communiquée dans l'immédiat par les autorités saoudiennes concernant cette annonce. Cette déclaration intervient dans un contexte de montée des tensions militaires entre les Houthis et l'Arabie saoudite, après les attaques revendiquées par le mouvement contre des navires liés au royaume en

mer Rouge. Les Houthis affirment désormais appliquer une stratégie de « blocus contre blocus et d'escalade contre escalade ». Les lignes de front entre les forces gouvernementales yéménites et les Houthis étaient restées relativement calmes depuis l'entrée en vigueur de la trêve d'avril 2022. Toutefois, les récents développements ravivent les inquiétudes quant à une possible reprise à grande échelle du conflit.

R.I

TÉLÉ

VISION



france 2 Enquêtes au paradis

21h10



Le leader d'un groupe de rock connu est assassiné quelques heures avant de donner le premier des concerts qui devait marquer le retour sur scène de la formation après vingt ans d'absence.

CANAL+ Prisoner

21h05

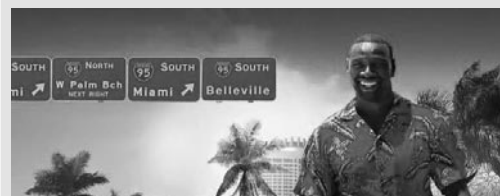


Amber retrouve enfin son mari Olly et leur fille après une cavale éprouvante. De son côté, Tibor doit affronter son passé en renouant avec sa mère.

TMC

Le flic de Belleville

21h25



Baaba Keita, un policier en congé, est déterminé à poursuivre sa mission de justice, malgré sa situation instable. Alors qu'il tente de rattrapper un pickpocket, il se heurte à la réprobation de son supérieur, qui lui reproche son manque de professionnalisme.

RMC STORY

Lucifer

21h10



Afin de mieux comprendre Lucifer, Amenadiel décide de se comporter exactement comme lui pendant quelques jours. Chloe et Lucifer enquêtent sur le meurtre d'Emily Goddard, conseillère dans un ranch de rééducation pour délinquants.

france 3 Les compères

21h10



Tristan fait une fugue. Devant la passivité de la police et de son mari Paul ne faisant pas assez d'efforts pour le retrouver, sa mère Christine décide de faire appel à 2 anciens amis avec qui elle pour qu'ils recherchent son fils.

T F I L'art du mensonge

21h10



Estelle, une veuve distinguée encore meurtrie par la perte de son époux, ose franchir le pas en s'inscrivant sur un site de rencontres en ligne, espérant y trouver une lueur de réconfort.

PARIS PREMIERE L'arme fatale

21h00



Le duo de policiers enquête sur des membres d'un gang qui ont tendu une embuscade à des officiers de police. L'un d'entre eux est retrouvé mort, probablement tué par son partenaire.

Confession : Jennifer Garner se remémore ses pires souvenirs avec les paparazzi



Depuis plusieurs décennies, Jennifer Garner est la cible des paparazzi qui ne reculent devant rien pour essayer de prendre des clichés d'elle, de ses enfants, ou de son ex-époux, Ben Affleck, dans le cadre de leur vie personnelle.

La comédienne de 54 ans a profité de son passage dans le podcast «Shut Up Evan», pour discuter de la démarche qu'elle avait entreprise en 2013 avec Halle Berry pour faire voter un loi dans l'Etat de Californie – qui a été adoptée – afin de protéger les enfants des photographes. Elle en a profité pour partager ses pires souvenirs au contact des paparazzi, mais aussi l'étrange relation développée avec certains d'entre eux. «La situation était totalement absurde. Et j'avais l'impression de faire genre : 'Pauvre de moi, mes pauvres petits enfants qui ont tout ce qu'on peut désirer dans le monde, mais c'était un danger pour tout le monde autour de nous», explique Jennifer Garner à propos de la situation avant que la loi ne passe.

« Si je passais au feu orange, quinze voitures grillaient le rouge derrière moi », a continué Jennifer Garner en s'attardant sur les années les plus sombres de ce harcèlement, du temps de son mariage avec Ben Affleck et alors que leurs enfants étaient petits. D'ailleurs, à une occasion, les conséquences de ce harcèlement ont largement dépassé le cadre de sa famille. Une fois, l'association sportive de son quartier avait dû annuler un entraînement de foot auquel devait participer son cadet, une vingtaine de voitures de paparazzi ayant afflué sur place. Pire encore, l'actrice se souvient avoir vu des enfants « bousculés à la sortie de l'école maternelle par des photographes qui étaient avides de décrocher des clichés de moi, Ben, ou de nos enfants ». Jennifer Garner a également évoqué sa situation actuelle, révélant avoir toujours deux paparazzi qui la suivent tous les jours. « Ils sont assignés à ma personne depuis plus de 20 ans, 25 ans », précise-t-elle. Elle indique avoir « une relation assez intéressante » avec l'un d'eux, avouant qu'ils ont développé une sorte d'étrange respect mutuel au fil du temps ».

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

La Mostra de Venise : Lee Chang-dong présentera "Possible Love" en compétition

Le prochain film très attendu du réalisateur Lee Chang-dong, «Possible Love», a été sélectionné parmi les 20 titres de la compétition officielle du Festival international du film de Venise, où il sera en lice pour le très prestigieux Lion d'or. Le précédent long-métrage de Lee était «Burning», sorti en 2018, qui a été acclamé par la critique. Huit ans plus tard, Lee revient avec un film produit par Netflix qui raconte les vies croisées de deux couples mariés, l'un composé d'un homme fraîchement licencié et de son épouse, l'autre d'une réalisatrice de documentaires et de son mari. Les rôles principaux sont assurés par des grands noms du cinéma coréen. Jeon Do-yeon retrouvera Lee 19 ans après leur première collaboration sur «Secret Sunshine», qui lui a valu le Prix d'interprétation féminine à Cannes en 2007. Elle est rejointe par Sul Kyung-gu, Zo In-sung et Cho Yeo-jeong. Il s'agira seulement du septième long-métrage pour celui qui s'est d'abord fait connaître en tant que romancier avant de se convertir tardivement au cinéma. Bien qu'il soit moins prolifique qu'un Bong Joon-ho ou un Park Chan-wook, rares sont ses films qui n'ont pas marqué les esprits et reçu quantité de récompenses. Suite à son court passage à la tête du ministère de la Culture, il s'est vu remettre en France la Légion d'honneur.

La seule fois que Lee a été invité à Venise auparavant lui avait particulièrement souri : son deuxième long-métrage, Oasis (2002), y avait remporté le Lion d'argent de la meilleure réalisation, en plus du prix FIPRESCI (représentant les critiques de cinéma internationaux) et le prix Marcello-Mastroianni du meilleur espoir pour Moon So-ri. Kim Ki-duk est le seul cinéaste sud-coréen à ce jour à avoir remporté le Lion d'or, en 2012 pour son film «Pieta». Il a fallu attendre jusqu'à l'année passée pour retrouver en compétition officielle un film sud-coréen, «Aucun autre choix» de Park Chan-wook.

N.C

Avec Johnny Depp : "Scrooge" dévoile sa bande-annonce

Paramount Pictures a diffusé la première bande-annonce du film Scrooge de Ti West avec Johnny Depp. Ces premières images présentent Johnny Depp dans le rôle principal de cette nouvelle adaptation du classique de Charles Dickens A Christmas Carol, réalisée par Ti West. La sortie du film en salles est prévue le 11 novembre. Les images montrent un Ebenezer Scrooge confronté aux esprits de Noël dans une ambiance sombre. Le personnage, connu pour son avarice et son tempérament grincheux, est suivi au fil de plusieurs séquences où il multiplie les actes de mauvaise humeur dans des rues enneigées. La bande-annonce s'achève sur une réplique de Johnny Depp, « It's good to be back », déjà largement relayée sur les réseaux sociaux. Scrooge marque le retour de l'acteur américain dans une superproduction hollywoodienne, après une période marquée par des participations à des films indépendants et internationaux tels que Minamata ou Jeanne du Barry, ainsi que par la réalisation du film Modi, Three Days on the Wing of Madness. La distribution comprend également Rupert Grint, Andrea Riseborough, Sam Claflin, Daisy Ridley, Arthur Conti, Ellie Bamber, Henry Lloyd-Hughes, Charlie Murphy, Trammel Tillman et Ian McKellen.

N.C

"Les Anneaux de Pouvoir" : Simon Pegg au casting et bande-annonce dévoilée

Pour la troisième saison du Seigneur des Anneaux : Les Anneaux de Pouvoir, tout tourne autour d'une destruction totale en temps de guerre. Prime Video a dévoilé une nouvelle bande-annonce mettant en lumière la menace imminente à laquelle les héros et guerriers de la Terre du Milieu devront faire face. La bande-annonce s'ouvre sur les braises encore ardentes et les terres calcinées du Mordor, au son de la voix de Sauron (Charlie Vickers) déclarant à ses sbires : « L'heure de la puissance a sonné », tandis que du métal en fusion est versé dans un moule en forme d'anneau pour le moins familier. Elle enchaîne ensuite sur une Galadriel (Morfydd Clark) plus heureuse, dansant avec Celeborn (Jamie Campbell Bower), un prince elfe présenté comme son nouvel amour dans la saison 3 et qui, selon l'œuvre de Tolkien, est également son époux. La saison 3 se déroulera plusieurs années après les événements de la saison 2, au plus fort de la Guerre des Elfes et de Sauron. Cependant, alors que le Seigneur des Ténèbres semble réussir à forger l'Anneau Unique qui renversera le cours de la guerre en sa faveur et soumettra tout le royaume à ses caprices et à ses désirs les plus sombres, qui pourra l'empêcher de régner enfin sur toute la Terre du Milieu ? Le Seigneur des Anneaux "Les Anneaux de Pouvoir" revient le 11 novembre 2026.

N.C

LES PREMIÈRES JOURNÉES NATIONALES DU COURT MÉTRAGE

Une trentaine de films à l'affiche de la première édition



Les premières Journées nationales du Court métrage, "Ayam Short Film", du 25 au 29 juillet, ont été ouvertes, samedi à Alger, en présence de plusieurs comédiens et réalisateurs professionnels, ainsi que de nombreux jeunes cinéastes en herbe. Accueillies à la Cinémathèque d'Alger, ces journées dédiées au court métrage ont été organisées sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, par le Centre algérien de la cinématographie (CAC), en collaboration avec le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et le groupe "Seventh Art Club". Ouvertes aux courts métrages de fiction, documentaires et d'animation, ces journées verront la projec-

tion d'une trentaine de films, retenus par la commission de sélection sur plus d'une centaine de propositions. Les organisateurs de cet événement, ainsi que par de jeunes cinéastes en devenir, ont rappelé en substance que les jeunes talents dont les travaux ont été retenus pour cette première édition ont été formés, il y a deux ans, à la Cinémathèque d'Alger. Réitérant la nécessité d'offrir périodiquement à ces jeunes l'opportunité de présenter leurs travaux, les organisateurs ont mis en avant l'importance de ces rencontres qui, ont-ils dit, créent le rapprochement avec les professionnels du 7e Art et permettent l'émergence de nouvelles synergies. Après l'ouverture officielle

de l'événement "Ayam Short Film", les courts métrages, "Boualem a tout entendu" de Aziz Boukrouni et Khalid Bounab, "Between" d'Ilias Boukhemoucha, "Yaqin" d'Abderrahim Safir, "Lettre sans adresse", de Nabil Lahmar, "Zahra" de Brahim Dendane et "Damu-Ki" de Youcef Benghanem, ont ouvert le cycle de projections de cette première édition. Etant convié à cette manifestation, le public aura à apprécier les contenus d'une moyenne de six courts métrages par jour de plusieurs régions d'Algérie et pourra assister, en marge de ces projections aux interventions d'universitaires et praticiens du septième Art, lors de conférences autour de différentes thématiques en lien avec l'univers du court métrage.

Ainsi et parmi les sujets qui seront abordés lors de ces conférences, "la critique cinématographique", "la numérisation des archives", "le rôle des ciné-clubs" et l'impact de l'intelligence artificielle sur le métier d'afichiste". Des hommages aux regrettes cinéastes, Anis Djaad et Arezki Larbi sont également au programme de cette première édition, marquée par l'échange direct et l'interaction entre amoureux du 7e Art. Auparavant, une minute de silence a été observée par l'ensemble des présents, en hommage au regretté grand réalisateur, Lamine Merbah, décédé vendredi passé à l'âge de 80 ans.

R.C

Patrimoine mondial de l'humanité : Le village de Sidi Bou Saïd en Tunisie et 2 sites historiques au Liban et en Cisjordanie occupée sont inscrits

Le célèbre village bleu et blanc de Sidi Bou Saïd, juché sur une colline surplombant la baie de Carthage en Tunisie, a été inscrit samedi au patrimoine mondial de l'humanité, lors de la 48e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Busan (Corée du Sud). Ce joyau du patrimoine tunisien, célèbre pour ses ruelles tortueuses, ses bougainvilliers roses et ses portes traditionnelles en bois clouté, est une étape incontournable pour les touristes. Mais déjà menacé, il a été encore plus fragilisé cet hiver par des pluies exceptionnelles. "Une journée historique pour le patrimoine tunisien!", s'est réjoui l'Institut national du patrimoine (INP) en Tunisie après l'annonce de la décision, adoptée lors d'une réunion du Comité du patrimoine mondial à Busan, en Corée du Sud. Le village, qui offre une vue spectaculaire sur la Méditerranée, s'est développé au 18e siècle autour du mausolée et de la zaouia (centre religieux musulman) du saint soufi Sidi

Bou Saïd. Également, les châteaux du mont Amel au Liban ont été inscrits en urgence à la fois sur la liste du patrimoine mondial et sur celle du patrimoine en péril de l'Unesco. Les cinq châteaux sont situés dans la région de Jabal Amel, ou mont Amel, dans le sud du Liban, bombardée par Israël. Les éléments constitutifs de ces fortresses, datant du XIIe siècle et qui avaient été stratégiquement installées sur des collines dominant les zones environnantes, ont «subi des dommages», et sont confrontés à des «menaces» en raison du conflit armé en cours «suffisamment graves pour justifier le recours à une procédure d'urgence», explique l'Unesco. Le second site concerné par cette mesure exceptionnelle se trouve à proximité de Naplouse, en Cisjordanie occupée. Le site de Sébastia abrite d'innombrables vestiges archéologiques qui témoignent de l'héritage de multiples civilisations s'y étant succédé depuis l'âge du fer.

Pas moins de 33 candidatures ont été soumises par les États parties à l'Unesco. L'organisme onusien réunit à Busan en Corée du Sud afin de désigner les sites qui figureront sur deux listes: celle du patrimoine mondial et celle du patrimoine mondial en péril. Parmi ces lieux d'exception, trois bénéficient d'une procédure d'urgence au Soudan du Sud, en Cisjordanie occupée et au Liban, car ils sont "confronté[s] à une situation d'urgence pour laquelle une décision immédiate du Comité est nécessaire pour assurer leur sauvegarde". Figurer sur la liste du patrimoine mondial en péril "permet au Comité d'accorder immédiatement au bien menacé une assistance dans le cadre du Fonds du patrimoine mondial", précise l'UNESCO sur son site. L'organisation onusienne pourra également jouer un rôle d'alerte vis-à-vis de la communauté internationale, avec pour objectif de "sauver" les sites concernés.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds ! 6 Sénécons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus ! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Saisie de 688 unités de feux d'artifice

Les services de sécurité de la wilaya d'Annaba, ont procédé à l'arrestation d'un individu âgé de 25 ans, soupçonné de détention de marchandises strictement interdites, d'origine étrangère et issues de la contrebande. Selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale, l'opération a permis la saisie de 688 unités de feux d'artifice de différentes tailles et catégories.

CONSTANTINE

Saisie de près de 30.000 capsules psychotropes

Le Service régional de lutte contre le crime organisé de l'Est (Constantine) a saisi près de 30.000 capsules psychotropes, a indiqué, hier, un communiqué de la Sûreté de wilaya. L'opération, qui a été réalisée sous la supervision du parquet territorialement compétent, a permis le démantèlement d'un réseau criminel organisé transfrontalier actif dans la contrebande et le trafic des substances psychotropes avec l'arrestation de deux (2) trafiquants, a précisé le communiqué. L'intervention a contribué à mettre fin aux activités illégales de ce réseau criminel dont les activités s'étendaient à plusieurs wilayas de l'Est du pays, a ajouté le texte.

Ce nombre de capsules psychotropes a été découvert à bord d'un camion parmi des sacs de pommes de terre, selon le même document. Après le parachèvement des enquêtes, les personnes mises en cause ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'Oum El Bouaghi, a conclu le communiqué.

GASTRONOMIE

Lancement de la deuxième édition du Salon "Oran El Bahia de l'Alimentation"

La deuxième édition du Salon "Oran El Bahia de l'Alimentation" a été inaugurée samedi soir à Oran. Cette manifestation réunit plus de 50 exposants autour de la gastronomie, de la dégustation, du divertissement et de la promotion des produits alimentaires. Organisé au Village méditerranéen par l'Association nationale des commerçants et artisans, sous le patronage du wali d'Oran, Ibrahim Ouchène, et en coordination avec la Direction du tourisme et de l'artisanat, l'événement est placé sous le slogan "Une seule ville mille saveurs". Les visiteurs pourront profiter d'un programme riche et varié comprenant des séances de dégustation de spécialités culinaires, des concours de cuisine réunissant amateurs et professionnels, ainsi que des démonstrations en direct animées par des chefs, qui mettront en avant leur savoir-faire et leurs techniques de préparation. Les organisateurs ont également prévu un large éventail d'animations destinées aux familles et aux enfants, faisant de ce salon un espace de découverte et de loisirs. L'événement offre aussi l'occasion de valo-

riser la richesse du patrimoine gastronomique algérien et la diversité des recettes traditionnelles et contemporaines des différentes régions du pays. Cette deuxième édition, qui se poursuivra jusqu'au 1er août prochain, verra la participation de nombreux acteurs du secteur de l'alimentation, parmi lesquels des producteurs, des professionnels et des passionnés de cuisine. L'objectif est de créer un espace d'échange, de promouvoir les produits et services liés au secteur et de favoriser les rencontres entre les différents intervenants. L'organisation de ce salon s'inscrit dans le cadre de l'animation de la saison estivale à Oran et de la consolidation de son attractivité en tant que destination touristique et culturelle. A travers ce type de manifestations, la ville met en valeur son patrimoine local en associant culture, gastronomie et divertissement. Pendant une semaine, le Salon "Oran El Bahia de l'Alimentation" promet ainsi de devenir un rendez-vous incontournable pour les amateurs de saveurs et de découvertes culinaires au Village méditerranéen.

DJEZZY

Le chiffre d'affaires en hausse de 8,7 % au premier semestre 2026

L'opérateur de téléphonie mobile, Djeczy a annoncé, hier dans un communiqué, une progression de son chiffre d'affaires au premier semestre 2026, avec une hausse de 8,7 % par rapport à la même période en 2025, confirmant, ainsi, la dynamique de croissance de l'entreprise. "Au cours des six premiers mois de l'année 2026, Djeczy a réalisé un chiffre d'affaires de 62,2 milliards de dinars, en hausse de 8,7 % par rapport à la même période en 2025, alors que la base clients a également progressé pour atteindre 18,1 millions d'abonnés à fin juin 2026, soit une croissance de 4,2 % sur un an", a précisé la même source. Sur le plan financier, "EBITDA s'est établi à 26,7 milliards de dinars, en progression de 6,6 % par rapport à

la même période en 2025, tandis que la marge EBITDA est demeurée au-dessus de 40 %", confirmant "la bonne maîtrise opérationnelle de l'entreprise", a ajouté le communiqué. Cette évolution confirme, selon la même source, la dynamique de croissance de l'entreprise, portée par l'évolution de ses principaux indicateurs financiers et opérationnels. Elle traduit "la confiance des clients et la pertinence des offres proposées", souligne l'opérateur. Concernant ces résultats, le Directeur général de Djeczy, M. Boumedienne Senouci, a fait savoir qu'ils s'inscrivent dans "la trajectoire définie par la feuille de route annuelle et témoignent de la progression de la performance de l'entreprise, ainsi que de la confiance renouvelée de ses actionnaires et de ses clients".

EL IDRISIA (DJELFA)

Arrestation de l'auteur d'une tentative de meurtre par immolation

La Sûreté de la daïra d'El Idrissia (Djelfa) a procédé à l'arrestation de l'auteur d'une agression au cours de laquelle une personne a été brûlée à l'aide de l'essence. Selon un communiqué, publié hier par la Sûreté de Djelfa, cette intervention fait suite à la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo montrant une grave agression commise contre une personne dans la commune d'Idrissia. D'après la même source, les faits remontent au 19 juillet 2026, lorsqu'un appel a été reçu sur le numéro vert signalant

qu'une personne avait été victime d'une tentative de meurtre par immolation au moyen d'essence. À la suite des investigations menées sur le terrain et en coordination avec le parquet, les policiers ont pu identifier l'auteur présumé, déjà connu de la justice. Le communiqué a précisé qu'en un temps record, vers 19 h 30 le 19 juillet, le suspect a été interpellé et l'arme du crime a été saisie : une bouteille de 1,5 litre contenant de l'essence. Après l'accomplissement des procédures légales, le suspect a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes.

LA NATION

Lundi 27 Juillet 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:31	12:50	16:33	20:04	21:17

Météo

Alger	31	Tizi Ouzou	30
Tiaret	33	Béjaïa	29
Constantine	29	Oran	30

TUNISIE

Le village de Sidi Bou Saïd inscrit au patrimoine mondial de l'humanité

Le célèbre village bleu et blanc de Sidi Bou Saïd, juché sur une colline surplombant la baie de Carthage en Tunisie, a été inscrit samedi au patrimoine mondial de l'humanité, ont annoncé l'Unesco et les autorités tunisiennes. Ce joyau du patrimoine tunisien, célèbre pour ses ruelles tortueuses, ses bougainvilliers roses et ses portes traditionnelles en bois clouté, est une étape incontournable pour les touristes. Mais déjà menacé, il a été encore plus fragilisé cet hiver par des pluies exceptionnelles. "Une journée historique pour le patrimoine tunisien", s'est réjoui l'Institut national du patrimoine (INP) en Tunisie après l'annonce de la décision, adoptée lors d'une réunion du Comité du patrimoine mondial à Busan, en Corée du Sud.

Le ministère tunisien des Affaires culturelles a salué une mesure reconnaissant "la valeur universelle exceptionnelle du village de Sidi Bou Saïd en tant qu'espace d'inspiration culturelle, spirituelle et artistique, ainsi que de son modèle architectural unique". Le village, qui offre une

vue spectaculaire sur la Méditerranée, s'est développé au 18e siècle autour du mausolée et de la zaouia (centre religieux musulman) du saint soufi Sidi Bou Saïd.

PROGRAMME MOBILITÉ DES JEUNES

Des wilayas côtières ouvrent les bras à jeunes du Sud et des Hauts-Plateaux

Des wilayas côtières accueillent des délégations Plusieurs wilayas côtières accueillent actuellement des délégations de jeunes venues des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux dans le cadre du programme de jumelage entre wilayas, inscrit dans le programme ministériel "Mobilité des jeunes", a indiqué, samedi, un communiqué du ministère de la Jeunesse. Cette initiative constitue "une occasion pour consolider les liens de fraternité, renforcer les valeurs d'appartenance nationale et favoriser le partage d'expériences et de savoir-faire entre les jeunes d'un même pays", a précisé la même source. Cette phase du programme de jumelage concerne des délégations de jeunes des wilayas d'El Meniaa, Tiemcen, M'Sila et Béjaïa, a conclu le communiqué.

SAISON ESTIVALE

La campagne nationale de sensibilisation à la sécurité routière se poursuit

Les activités de la campagne nationale de sensibilisation à la sécurité routière durant la saison estivale se poursuivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de prévention des accidents de la route, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Dans le cadre de cette campagne, lancée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, via de la Délégation nationale à la sécurité routière, plusieurs wilayas du pays organisent des journées d'étude, des rencontres, ainsi que des campagnes et autres activités de sensibilisation au niveau des espaces publics, sur les axes routiers connaissant un trafic dense, au niveau des postes-frontières, sur les plages et dans les gares routières. Cette campagne connaît une large participation de différents partenaires et intervenants, à l'instar des services de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile, des Douanes et de la Police aux frontières, des directions des transports, des inspecteurs du permis de conduire, des associations de sécurité routière et



des auto-écoles, précise le communiqué. Ces opérations comprennent "la diffusion de messages de sensibilisation à l'adresse des usagers de la route, notamment les familles et les estivants, leur rappelant l'importance du respect du code de la route et des règles de conduite sûre et la nécessité d'éviter l'excès de vitesse et de ne pas utiliser le téléphone portable au volant". "Des dépliants et des supports de sensibilisation contenant une série de conseils préventifs sont également distribués dans ce cadre", ajoute la même source.

Pour rappel, cette campagne nationale intervient en appli-

cation des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à prévenir les accidents de la route et à ancrer la culture de la sécurité routière, notamment durant la saison estivale. Elle s'inscrit également dans le cadre des efforts continus déployés par le ministère pour "intensifier l'action préventive et de sensibilisation et renforcer la coordination entre les différents secteurs et intervenants, en vue de réduire les accidents de la route, de protéger les vies et les biens et de garantir des déplacements sûrs aux citoyens durant la saison estivale".

MÉTÉO

Orages et pluies attendus aujourd'hui dans plusieurs wilayas

Selon un bulletin météorologique spécial émis par les services de l'Office national de la météorologie, des pluies orageuses sont attendues dans plusieurs wilayas du pays durant la journée d'aujourd'hui. D'après ce même bulletin, les wilayas concer-

nées sont : Tizi Ouzou, Boumerdès, Alger, Tipaza et Blida, ainsi que Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf. Un précédent bulletin avait également annoncé des pluies orageuses avec des quantités pouvant atteindre ou dépasser 15 mm localement dans les wi-

layas de M'Sila, Bouira, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Biskra, Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tébessa et Ouled Djellal. Cet épisode est prévu pour ce dimanche, à partir de 15 h 00, et devrait se poursuivre jusqu'à 23 h 00.